MÉMOIRE

SUR LA PESTE

QUI A RÉGNÉ ÉPIDÉMIQUEMENT

A CONSTANTINOPLE EN 1834.

MÉMOIRE

SUR LA PESTE

QUI A RÉGNÉ ÉPIDÉMIQUEMENT

A CONSTANTINOPLE EN 1834,

ET

SUR SA NON-CONTAGION,

SUIVI

DE QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LES QUARANTAINES ET LES LAZARETS;

PAR F. CHOLET,

DOCTEUR EN MÉDECINE DE LA FACULTÉ DE PARIS.

> Portons sans crainte les secours de notre art aux pestiférés..... Et on ne verra plus des enfans délaisser leurs parens, ni une tendre épouse son mari et ses enfans, ni un mari son épouse chérie; alors les liens sacrés de parenté ne seront plus méconnus.
>
> POUQUEVILLE, de la Peste d'Orient, p. 30.

A PARIS,

CHEZ J.-B. BAILLÈRE, LIBRAIRE,
rue de l'École de Médecine, n° 13 bis;

ET CHEZ LES MARCHANDS DE NOUVEAUTÉS,
au Palais-Royal.

1836.

A MONSIEUR

Ch.-F. BLACQUE,

Membre de la Chambre des Députés et du Conseil-général du département du Finistère ; co-propriétaire des mines de plomb argentifère d'Huelgoat et de Poullaouen, etc., etc.

A MONSIEUR

A. RICHARD,

Chevalier de la Légion-d'Honneur; Professeur d'Histoire naturelle médicale à la Faculté de médecine de Paris ; Membre de l'Académie royale des Sciences et de l'Académie royale de Médecine, etc., etc.

Trop faible témoignage de mon sincère attachement et de mon éternelle gratitude.

F. CHOLET.

DE L'IMPRIMERIE DE VEUVE DIDOT,
rue des Maçons-Sorbonne, n° 13.

AVANT-PROPOS.

En choisissant pour sujet de ma dissertation inaugurale quelques observations que j'avais recueillies pendant la terrible peste qui a régné épidémiquement à Constantinople en 1834, et qui tendent à prouver la noncontagion de cette maladie, je n'ai point eu la prétention de traiter d'une manière complète un sujet d'une si haute importance; j'étais bien convaincu que cela était au-dessus de mes forces, et que je n'en avais ni le temps, ni les moyens. Je n'ai eu, en conséquence, d'autre but que d'exposer avec impartialité ce que j'avais vu et ce que j'avais appris, et d'appeler sur cette grave question l'attention des médecins qui pourraient avoir un jour l'occasion de se livrer à des recherches analogues aux miennes.

L'accueil que ce premier travail, tout imparfait et tout incomplet qu'il était, a reçu, le jour de ma réception, des illustres pro-

fesseurs que j'avais pour examinateurs, tels que MM. ***Broussais*** *, ***Bouillaud***, ***Sanson*** aîné, ***Dubois*** d'Amiens, ***Laugier***, etc., m'a engagé à donner plus de développement à mes observations, et à les appuyer des faits que j'ai puisés dans les nombreux ouvrages des auteurs contagionistes que j'ai lus sur cette maladie. Je me félicite de pouvoir annoncer que, parmi les savans professeurs à l'École de médecine de Paris, l'une des premières facultés du monde, plusieurs partagent mon opinion sur la non-contagion de la peste, et je suis heureux de pouvoir citer à cette occasion un nom des plus célèbres dans les sciences, celui de M. le professeur ***Geoffroy Saint-Hilaire***.

L'opinion de la non-contagion, appuyée sur des observations recueillies avec soin, gagnera de jour en jour de nombreux partisans; partout, en effet, des praticiens distingués sont à la veille de secouer les anciens préjugés pour

* Mon opinion sur un tel sujet a reçu l'approbation d'un grand homme; car ce célèbre professeur me dit ce jour-là, en pleine séance, qu'il partageait entièrement mes idées sur la non-contagion de la peste.

soumettre de nouveau les faits au creuset de l'observation, et éclairer leurs doutes sur l'exactitude des anciennes traditions. La Société royale de médecine de Marseille a pris l'initiative à cet égard, en proposant pour sujet de concours une question à l'effet d'adoucir les mesures sanitaires prises à l'occasion de la peste et de la fièvre jaune. Il est bien digne de remarque qu'une telle question soit donnée pour sujet de prix précisément dans une ville où l'on croit que tout le monde doit être contagioniste par le souvenir du terrible fléau qui l'a ravagée en 1720.

Honneur soit donc rendu à ce corps savant pour être entré des premiers dans la voie des améliorations et des progrès! Honneur soit aussi rendu au docteur *Chervin*, dont les importans travaux et les longues et nombreuses recherches sur les maladies réputées contagieuses ont répandu tant de lumière sur la grande question de la non-contagion, et doivent, à juste titre, le faire considérer comme le chef de cette nouvelle doctrine!

Pour moi, je me trouverais heureux si mon bien faible tribut de recherches sur la non-

contagion de la peste, réuni à celui de tant d'autres confrères distingués, coopérait un jour à la grande réforme médicale, tant désirée, qui doit diminuer la somme des maux que les idées de contagion font peser sur l'humanité, et faire disparaître les entraves qu'elles causent au commerce ainsi qu'aux relations des peuples entre eux. Je crois avoir indiqué l'état de l'œil d'un pestiféré avec plus de précision qu'on ne l'a fait jusqu'à présent, et avoir signalé le premier certains caractères que fournit le sang pendant la première période de la maladie dans les cas douteux. Puissé-je être assez heureux pour avoir atteint, au moins en partie, le but que je me suis proposé!

MÉMOIRE

SUR LA PESTE

QUI A RÉGNÉ ÉPIDÉMIQUEMENT

A CONSTANTINOPLE EN 1834,

ET

SUR SA NON-CONTAGION.

Considérations générales sur la peste.

De tous les fléaux qui affligent l'espèce humaine, la peste est, sans contredit, le plus terrible et le plus redouté; aussi les anciens ont-ils rattaché l'apparition de cette maladie aux grands phénomènes de la nature, tels que les comètes, les éclipses, les éruptions volcaniques, les tremblemens de terre, etc.; opinion à l'appui de laquelle *Aristote*, *Platerus*,

Léonard de Capoue, *Eusèbe*, *Villani*, *Arnaud* de Villeneuve, *Platina*, *Baronius*, ont cité des faits, de même qu'au commencement de ce siècle, M. *Noah Webster* (1). Ainsi on a remarqué qu'en 1590 un grand tremblement de terre ébranla le sol des environs de Vienne en Autriche, et y laissa des gouffres d'où s'exhalèrent des vapeurs pestilentielles; qu'en 1754 une éruption du Vésuve détermina une maladie épidémique parmi les habitans des environs. Des voyageurs ont également prétendu que les exhalaisons du Damarem, volcan situé en Perse, à quarante lieues de la mer Caspienne, étaient pestilentielles.

Depuis les temps les plus reculés, on a surtout considéré comme causes principales, capables de déterminer l'affection dont il s'agit, les émanations cadavériques. Au rapport de saint Augustin, des myriades de sauterelles ayant été précipitées par les vents dans la mer, leurs cadavres furent rejetés sur les côtes d'Afrique par les vagues, et y produisirent, en se décomposant, une telle infection, qu'il en résulta une peste meurtrière. Le même événement eut lieu en Palestine en 408, en Italie en 591 et en 1478, en France en 873. Un fait à peu près semblable s'observe encore aujourd'hui en Afrique : après chaque

(1) Histoire abrégée des maladies épidémiques pestilentielles, avec les principaux phénomènes du monde physique qui les ont précédées et accompagnées. Londres, 1799-1800.

inondation de la Gambie et de la Mozambique, la terre reste couverte d'animaux et d'insectes abandonnés par les eaux; quoique ceux-ci soient attaqués par des nuées d'oiseaux, il en reste une quantité prodigieuse qui périssent, se décomposent aux rayons dévorans du soleil et s'exhalent en miasmes délétères: alors sévissent des fièvres intermittentes graves avec dysenterie, qui sont pour les Européens qu'elles déciment de véritables épidémies pestilentielles.

Une grande mortalité fut produite en Allemagne, dans le courant du dixième siècle, par la décomposition des poissons qui avaient péri dans les étangs et les rivières à la suite d'une gelée des plus intenses. Des cadavres, jetés en grand nombre dans un puits par ordre de Montluc, gouverneur de la Guyenne, causèrent, en 1562, au rapport d'*Ambroise Paré*, la mort de beaucoup de personnes dans l'Agénois, et surtout dans les environs du village de Pine.

Forestus rapporte l'observation de ce poisson énorme, de l'ordre des cétacés, qui se putréfia sur le rivage de la mer, et produisit parmi les habitans de la côte une maladie épidémique (1). *Mertens* pensait aussi que les nombreux cadavres que l'on laissa sans sépulture dans tous les quartiers de la ville, pendant la peste de Moscou, malgré une température de 24 degrés, therm. de Réaumur, ont pu rendre la mala-

(1) Liv. IV, observ. 9, t. Ier, p. 202.

die contagieuse en augmentant son intensité. Les auteurs, dit-il, citent des observations nombreuses de maladies épidémiques déterminées par des cadavres d'hommes restés sans sépulture à la suite de combats, ou par la putréfaction d'animaux jetés dans des eaux stagnantes ou sur leurs bords (1).

Lorsque le système de *Fracastor* (2) fut généralement adopté sur la fin du quinzième siècle, on ne tarda pas à fixer le foyer de la peste en Orient, et dès-lors on ne s'occupa plus que de l'explication des moyens à l'aide desquels elle parvenait en Europe, comme si cette partie du monde n'en renfermait pas de nombreux élémens.

Jean-Baptiste Montanus, *Valériola*, *Facio*, *Thomas Erastus*, *Mathias Naldi*, et autres, s'inscrivirent en faux contre une semblable doctrine; *Mathias Naldi*, médecin du pape Alexandre VII, soutint que ceux qui croyaient la peste contagieuse n'avaient pas assez examiné ce qu'ils avançaient, et que la communication avec les pestiférés n'était à redouter que pour ceux qui la portaient à l'excès, comme de coucher avec les malades, leur parler bouche à bouche, etc.

(1) Observation sur la Peste, 1781, 2[e] partie, ch. 4, p. 181.

(2) Poète latin et médecin; il était né en 1483, et mourut à Coffi le 8 août 1553. Par reconnaissance pour sa doctrine, on transporta son corps à Vérone, où il jouit de l'honneur d'être enterré dans l'église cathédrale de cette ville.

On ne sera point étonné des grands ravages que cette maladie a faits en Europe, surtout dès le huitième siècle, en réfléchissant qu'il y avait dans les villes absence de toute police; demeures humides, malsaines, à peine éclairées; rues étroites, non pavées, remplies d'immondices, où le jour pénétrait à peine, où l'air ne pouvait circuler; des miasmes empoisonnés, des émanations infectes et délétères s'exhalaient sans cesse de ces cloaques. Les campagnes recelaient aussi de nombreux élémens de maladies pestilentielles : des forêts sombres et humides, repaires d'insectes et de reptiles de toute espèce, entretenaient des marais fétides, ombrageaient toutes les plaines; elles produisaient, en arrêtant sans cesse les nuages, des pluies dévastatrices, et, par suite, de fréquentes inondations, causes immédiates de destruction et de mort; souvent aussi des sécheresses extraordinaires n'étaient pas moins funestes.

En examinant les lieux où la peste a régné, on voit que son théâtre n'a pas toujours été le même, qu'elle s'est manifestée partout où se sont trouvées des causes puissantes, qu'il y ait eu ou non communication entre ces lieux et ceux d'où on l'a supposée venir, et jamais en d'autres lieux : ainsi, par exemple, elle était fréquente à Rome dans des temps où cette ville n'avait aucun rapport avec le Levant; elle s'y montra sous le règne de Romulus, époque à laquelle les Romains étaient loin de connaître le commerce et la

navigation (1): elle y reparut 717 ans avant J.-C., sous le règne de Numa et de Tullus-Hostilius (2). La maladie n'était donc pas apportée à Rome de l'Orient, ainsi que le fait remarquer *Papon*, vu qu'alors, et du temps de ses rois surtout, cette ville n'avait aucune relation directe ni indirecte avec les contrées de l'Afrique et de l'Asie où l'on croit que la peste est indigène; elle y était donc produite par les mêmes causes que l'on reconnaît exister aujourd'hui dans le Levant. A cette époque, l'agriculture était négligée, notamment dans son territoire; on trouvait partout des eaux marécageuses; les guerres étaient continuelles et entraînaient une horrible dévastation en enlevant les cultivateurs à leurs travaux. Tandis que l'Europe était plongée dans la barbarie et l'ignorance, la Grèce, l'Égypte et la Perse étaient le berceau des arts et des sciences, et brillaient du plus vif éclat; ces dernières contrées surtout étaient alors très-salubres, très-populeuses, et jouissaient des plus beaux jours de leur fertilité et de leur civilisation : partout on remarquait des canaux d'arrosement et de distribution; partout s'élevaient des monumens majestueux; et cette police, qui faisait l'admiration des autres peuples, y était portée à son dernier degré de perfectionnement. En ce temps-là, on voyait rarement la peste appa-

(1) Plut., V. de Rom., et Denis d'Halicarnasse, liv. II.
(2) Plut., V. de Numa, et Tite-Live, déc. Ier, liv. Ier.

raître : *Hérodote* dit, en parlant des Égyptiens, qu'ils étaient, après les Libyens, les plus sains des hommes, et attribue leur bonne constitution à la température et à l'uniformité invariable des saisons (1). Dès que les barbares se furent emparés de ces beaux pays et en eurent proscrit les arts et les sciences, elle y devint très-fréquente, attendu que les moyens employés auparavant pour entretenir la salubrité furent abandonnés et devinrent eux-mêmes des causes de mort. C'est ce qui eut lieu en Égypte, lorsqu'on eut laissé dépérir les travaux immenses qu'avaient faits les anciens rois pour la prospérité et la salubrité du pays. La plupart des réservoirs et des canaux se comblèrent et n'offrirent que des cloaques infects ; une grande partie de cette belle et riche contrée, cessant de recevoir les eaux du Nil, devint stérile et se couvrit d'insectes et de reptiles venimeux.

Déplorable déchéance qu'a si pathétiquement décrite M. le docteur *Pouqueville* en ces termes : « Du temps d'Hérodote, le plus ancien des écrivains, l'Égypte était un pays très-sain ; on remarquait partout des villes très-opulentes, partout aussi une population innombrable cultivait un sol des plus fertiles ; mais lorsque les barbares se furent emparés de cette belle contrée, et eurent foulé aux pieds les institutions et les lois les plus sages, les monumens

(1) Herod., lib. II.

et les cités ne tardèrent pas alors à tomber en ruines, l'agriculture à être abandonnée, et à tant de calamités vint s'ajouter la peste, qui y établit son berceau sur les ruines et les décombres (1). » A mesure que les arts et les sciences ont repris leur séjour parmi nous, de grandes améliorations sanitaires en ont été la conséquence : aussi, d'après le relevé des historiens, l'Europe avait éprouvé quatre-vingt-dix-sept épidémies principales depuis le commencement de notre ère jusqu'en 1680, tandis que la peste ne s'est montrée que quatorze fois dans le courant du dix-septième siècle, et huit fois seulement pendant toute la durée du dix-huitième. La diminution de la fréquence et de l'activité des maladies populaires dans les temps les plus rapprochés de nous, ne saurait être mise en doute. Il est facile de reconnaître que les heureux changemens survenus sous ce rapport, à l'avantage de l'époque actuelle, sont dus en grande partie aux perfectionnemens économiques et industriels, et aux améliorations introduites dans le régime de vie, dans

(1) Herodotis antiquissimi scriptorum ætate, Ægyptus salubritate gaudebat, civitates opulentissimæ undiquè assurgebant, undiquè plebs innumerabilis terram uberrimam incolebat. Sed cùm barbari, institutionum optimarum legumque contemptores, has regiones invasissent, tunc monumenta et oppida cecidêre, tunc cultura neglecta fuit, et ex summis miseriis lues erumpens, his sedibus incubuit (Pouqueville, de la Peste d'Orient, p. 9 et 10).

le choix des alimens. Les progrès de l'agriculture ont eu un immense résultat sur l'amélioration de la santé publique; bien des contrécs désertes se sont peuplées rapidement à la suite de défrichemens de forêts, de desséchemens de lacs et d'étangs, qui y entretenaient dans les siècles antérieurs ces maladies pestilentielles endémiques si souvent décrites dans le moyen âge. La construction des édifices, la propreté des rues, la libre circulation de l'air, sont aussi, de toutes lcs conditions physiques, celles qui attestent le mieux l'utilité de la police sanitaire; et au nombre de ces importantes améliorations on doit compter celle que l'on a dû produire sur la santé des hommes, en plaçant hors des villcs les cimetières, qui étaient encorc, au dix-huitième sièclc, dans l'enceinte des lieux habités. Ils avaient sans doute été considérés par les Égyptiens, et après eux par les Romains, comme des foyers d'infection, puisque ceux-ci les avaient déjà établis hors de leurs villes, ainsi qu'on le voit encore aujourd'hui à Pompéia. Les nombreuses routes et canaux qui ont été ouverts nous ont aussi mis à l'abri de ces famines si fréquentes autrefois, en facilitant les moyens de transport et les communications avec les pays éloignés, bienfait dont on ne pouvait jouir dans les siècles antérieurs que d'une manière très-difficile, très-lente et fort dispendieuse.

Situation de la ville de Constantinople et insalubrité de certains quartiers.

La situation de cette immense cité, l'une des plus riantes et des plus délicieuses du monde, sur la Propontide et le Bosphore, est aussi une des plus salubres, si l'on en excepte quelques quartiers et quelques villages habités par des Raïas (1) et des Francs, et dont l'insalubrité a été décrite avec tant de clarté dans l'intéressant ouvrage de M. le docteur *Brayer*, dont je me bornerai à citer les propres paroles : « Il y a peu de villages aux environs de Constantinople, dit ce médecin, en parlant de Hass-Keuï, dont la situation soit plus insalubre : il est abrité au nord par une colline très-élevée, et exposé dans toute sa longueur aux rayons ardens du midi. Il s'y trouve Gnemach-Kani, édifice où l'argent est fondu et affiné pour l'administration des monnaies. Le Cydaris et le Barbisès, qui se réunissent avant de verser leurs eaux au fond du port, en ont insensiblement diminué la largeur et la profondeur par la quantité de limon qu'ils y déposent; et les vents du nord, qui en été règnent si long-temps, en favorisant l'écoulement des eaux du port dans la Propontide, laissent à découvert des terrains dans le voisinage; la facilité d'y

(1) On appelle ainsi tous les individus non musulmans faisant partie des nations anciennement conquises par les Turcs et soumises au karatch (tribut levé par tête).

trouver du terrain argileux a aussi donné naissance à plusieurs briqueteries. Ainsi exposé au souffle délétère du sirocco (vent du midi), aux émanations de vapeurs métalliques, aux miasmes résultant de la décomposition des matières végétales et à l'épaisse fumée des fours à briques, sans que la tramontana (vent du nord) puisse balayer ces gaz malfaisans et les déposer dans l'atmosphère, les malheureux habitans de Hass-Keuï sont en proie à toutes les maladies que peut occasioner la réunion de tant de fléaux (1). »

Il s'exprime ainsi à l'égard de Balata, village très-populeux, habité par des Juifs : « Il y a peu d'endroits plus sales au monde : un air de misère, résultant du calcul plutôt que d'une pauvreté réelle, attriste les yeux. Les hommes, toujours en mouvement pour leurs intérêts pécuniaires, ne sont pas aussi dégénérés que les femmes, qui, sédentaires, mal vêtues, sont petites, maigres, hâves, et d'une pâleur blâfarde ; les enfans, nombreux, déguenillés, maladifs, sont accroupis dans des chambres basses et humides (2). »

Il en est de même, d'après mes propres observations, de la situation de Kadi-Keniu, de la partie de Galata qui avoisine le port, et de quelques autres

(1) Neuf années à Constantinople, par M. Brayer, p. 24 et 25, t. I.

(2) Ouvr. cité, p. 52.

quartiers, dont toutes les maisons, en bois et situées au bord de l'eau, se composent d'un rez-de-chaussée toujours humide, et d'un étage au-dessus ; j'y ai remarqué des rues sales, obscures, étroites, quelquefois couvertes de berceaux de verdure, dont les ruisseaux, ne trouvant pas d'écoulement, croupissent, et finissent par se dessécher en produisant des miasmes très-délétères. Les rues, en général, ont un pavé raboteux, souvent avec des creux dans lesquels séjournent des immondices ; la grande rue de Péra, centre de la civilisation lévantine, ne m'a guère paru plus propre, surtout à l'une de ses extrémités. De nombreux cadavres de chiens et de chats, à moitié putréfiés, se trouvent souvent dans les rues et sur les deux rives du Bosphore, quand le courant ne les entraîne pas, et annoncent assez qu'on ne s'occupe pas davantage à Constantinople de notions hygiéniques que de police sanitaire. A tant de causes d'insalubrité s'en joint une autre non moins puissante, déjà signalée par MM. *Pariset*, *Larrey* (1) et *Brayer* (2); je veux parler du mode vicieux, chez les Musulmans, d'enterrer leurs morts : outre que leurs fosses sont peu profondes, on laisse toujours sur le visage, au moyen d'un petit blindage en planche, une communication à l'air extérieur, par laquelle ne

(1) Rel. hist. et ch. de l'armée d'Orient, t. II, p. 26.
(2) Ouvr. cité, p. 158.

doivent pas tarder à s'exhaler des miasmes nuisibles à l'homme; de vastes et épaisscs forêts de cyprès dont sont ombragées les tombes ne permettent ni aux vents de les transporter au loin, ni à la lumière du soleil d'y pénétrer pour les volatiliscr : aussi j'ai toujours senti une odeur fade, et je n'ai pas tardé à éprouver une gêne dans la respiration chaque fois que j'ai parcouru ces immenses cimetières, qui, contre toutes les règles de salubrité, occupent lcs sommités de plusieurs collines, ainsi que leur partie méridionale; ils dominent par conséquent et entourent les trois villes dont se compose cette vaste capitale (l'ancicnne Byzance, Scutari et Galata). Il est également digne dc remarque qu'une immense étendue de terrain sur la côte d'Europe est presque partout sans culture jusqu'aux portes de Constantinople.

San-Dimitri, village très-populeux, habité par des Grecs, et qui se trouve situé sur le sommct et le versant méridional de la colline du même nom, m'a paru d'abord jouir de la condition hygiénique la plus importante pour la santé de ses habitans, étant environné de toutes parts de belles prairies; mais j'ai réformé bientôt mon jugement en traversant le petit ruisseau qui sépare cette collinc de celle de Péra (quartier des Francs), lorsqu'une odeur des plus fétides est venue frapper mon odorat, et m'annoncer qu'il est le réceptacle de toutes les immondices, non-seulement de ce village, mais aussi des villages voisins.

L'hiver, par ses pluies très-fréquentes, le convertit en un vrai torrent, qui cause quelquefois de grands dommages avant de se décharger dans les eaux du port. Lorsqu'au printemps ses eaux tarissent insensiblement par suite de la rareté des pluies et de l'intensité de la chaleur, les immondices qu'il charrie finissent par s'amonceler au-dessous de ce village, se dessécher et donner lieu à des miasmes des plus délétères pour les habitans. Je n'ai donc point été étonné d'apprendre que les premiers cas de peste y furent constatés en 1831, et que c'est aussi là que la terrible épidémie qui remplit de deuil et d'effroi cette grande cité, la plus meurtrière de toutes celles qui se sont succédé depuis 1812, choisit ses premières victimes sur la fin de mai 1834.

Climat.

Les vents qui règnent le plus fréquemment sur cette vaste capitale sont le *sirocco* et la *tramontana*, ce qui rend la température très-variable; elle est néanmoins fort douce pendant une grande partie de l'année et très-salutaire. Si l'hiver s'y montre quelquefois de bonne heure et assez rigoureux, l'été y est aussi fort chaud pendant les jours caniculaires, quand le vent du nord ne le tempère pas de son souffle alors bienfaisant; lorsque, au contraire, celui-ci est remplacé par le vent du sud, le thermo-

mètre de Réaumur s'élève à 32 ou 33 degrés, et la chaleur devient étouffante, surtout pour cette partie de la ville qui se trouve située sur la rive droite du Bosphore, et adossée à cette longue chaîne de collines qui l'abritent du côté du nord et de l'ouest, en l'exposant à toute l'intensité des rayons solaires. La chaleur est à cette époque d'autant plus incommode dans les appartemens, que ce genre de construction a plus de capacité pour le calorique que les nôtres : aussi fait-on alors abus de boissons à la glace, et recherche-t-on la fraîcheur des soirées, qui doivent être fort humides. D'épais brouillards apparaissent souvent en automne.

Population de Constantinople et ses divers élémens.

La population de Constantinople se compose de Turcs, d'Arméniens, de Grecs, de Francs et de Juifs : aucune de ces nations, en temps de peste, ne se laisse si facilement abattre par la frayeur que la grecque ; aucune, par avidité du gain, ne semble, malgré ses craintes, si peu s'en mettre en peine que la juive ; et aucune n'affecte de prendre des mesures de précautions aussi absurdes que la franque (1). Le Turc,

(1) Un négociant, par exemple, se séquestre dans son

au contraire, sans s'inquiéter de la maladie et de sa prétendue contagion, conserve un sang-froid que rien ne peut abattre, et continue à vaquer à ses affaires comme par le passé. C'est ce qui a fait dire au docteur *Pugnet* que, lors de l'expédition d'Égypte, c'était peut-être parce que les Turcs étaient exempts de crainte qu'ils échappaient à ce fléau, tandis que parmi les Français et les Grecs il exerçait de grands ravages (1). La même remarque a été faite par moi en 1834 sur les Turcs de la capitale de l'empire ottoman, et par nos compatriotes sur les Arabes du Caire et d'Alexandrie, ainsi que l'un d'eux l'annonçait en ces termes : « Nous avons observé que le moral influe singulièrement sur la disposition à contracter la maladie, et que ceux qui sont saisis de frayeur, encore

comptoir, et ne communique avec qui que ce soit qu'avec son premier commis, qui à son tour est en rapport avec celui qui lui est subordonné ; celui-ci, de son côté, est en contact médiat et immédiat avec le garçon de confiance qui reçoit les marchandises, fait la recette, va chez les courtiers, etc., et à l'aide d'un tel préservatif on se croit, ainsi que sa famille, en parfaite sûreté. On prend les plus grandes précautions, quand on sort dans la rue, pour que ses vêtemens ne touchent ceux de qui que ce soit, on se parfume avec grand soin en rentrant ; et si, malgré tout cela, on vient à être frappé de la maladie, un domestique est toujours censé l'avoir apportée du dehors.

(1) Obs. sur la Peste, p. 176.

maintenant, sont affectés et périssent; ce qui est cause que l'Arabe, qui ne redoute point la mort et ne prend aucune précaution, est frappé dans une moindre proportion que les peuples civilisés (1). »

Mortalité selon les différentes castes.

La mortalité a été, pendant la durée de cette épidémie, considérable parmi les Grecs et les Juifs; les Arméniens et les Francs n'ont pas été épargnés; quant aux Turcs, ils sont toujours censés, au dire des Raïas et des Francs, éprouver une mortalité décuple de celle des autres nations; ce qui m'a paru évidemment absurde, d'après la seule inspection des cimetières immenses que j'ai parcourus, seul moyen de reconnaître, d'une manière bien imparfaite à la vérité, les décès chez un peuple qui n'en enregistre aucun; tout m'a fait, au contraire, présumer que proportionnellement elle avait été moindre parmi eux. Il est bon de remarquer qu'il n'est aucune ville au monde où il soit aussi difficile qu'à Constantinople de se procurer des renseignemens précis et exacts, et aucun quartier où l'on crée autant d'histoires absurdes, où les faits soient autant commentés, tronqués et dénaturés qu'à Péra. Un fait néanmoins constant, sur lequel on était en général d'accord, et qui m'a de plus

(1) Lettre d'Abouzabel.

été certifié par des personnes dignes de foi (1), est que les quartiers turcs ont payé, en général, les derniers le tribut à l'épidémie; tandis qu'immédiatement après son apparition parmi les Grecs, elle se déclara parmi les Juifs, et successivement parmi les Arméniens et les Francs. Pourquoi ces deux nations ont-elles alternativement le funeste avantage, depuis fort long-temps, de voir le terrible fléau chercher ses premières victimes dans leur sein? On s'en rend facilement compte, en réfléchissant qu'indépendamment de tant de causes puissantes déjà signalées, les Grecs en général mènent une vie très-active et très-pénible, aussi bien que les Juifs; qu'ils sont la plupart dans la plus profonde misère et obligés de s'imposer des privations pour soutenir leur nombreuse famille; en outre, dans certaine saison, leur alimentation est malsaine, peu réparatrice, et se compose de colimaçons, de moules, de viandes salées, de certains poissons, de caviar (œufs de poissons), d'olives, et de quelques fruits verts dont ils font abus en s'en nourrissant exclusivement: aussi des observateurs ont-ils remarqué la coïncidence constante de l'apparition de la maladie avec l'usage des premiers fruits, et surtout des pastèques, dont on fait une consommation extraordinaire.

(1) Par MM. Thévenin, chevalier de la Légion-d'Honneur, commandant de l'artillerie de Constantinople; et Fressenet, ancien officier de l'expédition française en Morée.

Les Turcs, quoique mieux nourris, ne sont pas moins sous l'influence de causes prédisposantes; car des affections chroniques du canal intestinal, déterminées par l'abus des purgatifs et de l'opium, sont très-fréquentes chez eux, ainsi que l'a avancé le si véridique et si fidèle auteur déjà cité tant de fois, aujourd'hui surtout que le vomi-purgatif de *Leroy* est en grande faveur parmi eux. Les croyances religieuses d'aucune nation ne lui imposent des abstinences si pénibles que doit l'être pour les Musulmans le jeûne du Ramazzam, vu que pendant les vingt-neuf jours de sa durée ils ne peuvent, depuis l'aurore jusqu'au crépuscule, prendre ni alimens d'aucune espèce, ni boisson, ni même fumer, ce qui est pour eux la plus grande de toutes les privations : un changement si brusque dans la vie de nutrition doit exercer chez eux une fâcheuse influence, surtout lorsqu'il survient à une époque où les jours sont fort longs. On doit aussi tenir compte de la qualité des eaux : les sources qui alimentent cette capitale tarissent dans certains quartiers pendant les grandes chaleurs de l'été, et on est obligé, comme le dit M. *Brayer*, d'avoir recours à des eaux d'autant moins potables, que quelques-unes coulent sur un terrain argileux et limoneux qui en altère la pureté, comme je l'ai observé moi-même pour celle de Galata.

Causes générales qui ont été remarquées pendant les grandes épidémies pestilentielles.

Les grandes épidémies pestilentielles se sont de tout temps manifestées d'abord parmi le bas peuple, habitant des lieux sales, bas et humides, et exposé en outre à toutes sortes de privations ; elles ont le plus souvent été précédées de causes générales prédisposantes et évidentes, telles que des pluies continuelles auxquelles succédaient des chaleurs des plus intenses, *et vice versâ ;* une misère extrême produite par la disette et la cherté des vivres, qui se trouvaient presque toujours de mauvaise qualité : ainsi, par exemple, en 1533, la peste se déclara dans les Pays-Bas, en Angleterre et en Allemagne, à la suite de cinq années de famine, pendant lesquelles l'inconstance des saisons avait été telle qu'aucune récolte n'avait atteint la maturité. Les laboureurs et les habitans des campagnes vinrent par troupes mendier dans les villes ; ils se nourrissaient d'herbes sauvages et d'un mauvais pain composé de racines de fougère et d'avoine moulues ensemble ; ils couchaient dans les écuries, les étables, etc., ce qui dut contribuer beaucoup à augmenter l'intensité de la maladie. Le cardinal Guastaldi rapporte que l'épidémie pestilentielle qui

désola Rome, en 1656, avait été précédée par des années fort chaudes, accompagnées de vents du midi continuels, d'une sécheresse extrême, et d'un hiver très-froid. L'été suivant fut des plus tristes; il ne tomba pas de pluie pendant plusieurs mois, et les biens de la terre manquèrent à un tel point, que ce fut une disette et une cherté générale. Les fruits rouges ne parvinrent pas à maturité, ou ils étaient sans goût et sans saveur. Les animaux, tant insectes qu'autres, mouraient presque tous; cette mortalité commença par les poules et finit par les bœufs. Il périt pendant les années 1654-55 une si grande quantité d'insectes et de cigalcs, que toute la campagne en était couverte.

Tite-Live nous en fournit aussi des exemples. Voici comment il rapporte celle qui survint à la suite du siége de Syracuse: La peste, attaquant les deux armées, suspendit bientôt tout projet d'hostilité; en effet, pendant l'automne et dans des lieux naturellement malsains, mais plus encore hors de la ville que dans son enceinte, une chaleur d'une violence insupportable frappa tous les soldats dans les deux camps ennemis; et d'abord ils étaient malades et périssaient par le vice de la saison et celui du terrain qu'ils occupaient. Cependant les ravages de la maladie furent plus considérables dans le camp des Carthaginois que dans celui des Romains, qui, pendant le siége, avaient eu le temps de s'accoutumer davantage au

climat et aux causes. Les Siciliens, qui servaient comme auxiliaires dans l'armée ennemie, se retirèrent chacun dans sa ville voisine, sitôt qu'ils s'aperçurent que la mort était produite par l'insalubrité du lieu; mais les Carthaginois, qui n'avaient de retraite nulle part, périrent tous jusqu'au dernier, avec leurs généraux Hippocrate et Hamilton. Le général romain Marcellus, ayant vu un fléau si terrible fondre sur son armée, la fit rentrer dans la ville, où, se trouvant à l'abri de l'ardeur du soleil et de l'intempérie de l'air, les soldats, qui étaient languissans, ne tardèrent pas à se rétablir : il en perdit néanmoins un grand nombre (1). »

L'auteur cité décrit de la sorte celle qui eut lieu 387 ans avant notre ère, pendant le siége de Rome : « La famine désolait les deux armées plus que ne faisaient tous les autres maux du siége et de la guerre; mais en outre la peste était dans celle des Gaulois, qui étaient campés dans un terrain situé entre des collines, échauffé par les incendies, rempli de vapeurs, d'où le moindre vent soulevait des cendres au lieu de poussière. Les hommes de cette nation, accoutumés à une température froide et humide, étant tourmentés par une chaleur suffocante, mouraient comme des troupeaux parmi lesquels il se serait déclaré une épizootie; d'ailleurs, plutôt que de se donner la peine

(1) Tite-Live, liv. XXV, ch. 29.

de faire des funérailles particulières, ils brûlaient leurs morts par tas indistinctement. Le Capitole, quoique très-voisin, mais sur un lieu élevé, ne fut point atteint des miasmes; tandis que les Gaulois, qui occupaient un lieu enfoncé, et qui déjà étaient abattus par la disette de vivres et brûlés par les grandes chaleurs de l'été, en furent seuls victimes (1).

Orræus observa que, lors de la peste de Jassy, la température fut très-variable pendant le printemps: une chaleur intense succéda à des pluies continuelles, et on vit la maladie diminuer d'intensité sitôt que le vent du nord régna, et reprendre son caractère de malignité à mesure qu'il survenait de nouvelles pluies. Ce praticien remarqua, pendant toute la durée de la peste de Moscou, des pluies fréquentes, auxquelles succédait une chaleur humide. L'hiver de 1771 fut bien moins rigoureux que de coutume; la température fut très-variable, aussi bien que pendant le printemps; un vent très-chaud souffla continuellement pendant les mois de mai et de juin; le temps fut sujet à des variations fréquentes en juillet et en août, et il tomba des pluies abondantes en septembre et en octobre. Le ciel fut assez souvent couvert de nuages, et le vent du sud régna presque continuellement. Si le vent du nord lui succédait, il ne dissipait point les nuages,

(1) Ouvr. cité, liv. V, ch. 48.

ce qui avait été rarement observé dans ce pays, où il rend toujours le ciel serein (1).

Il en fut de même lors de la peste de Marseille; l'année 1719 fut stérile : les blés, l'huile et les vins manquèrent. Les chaleurs furent excessives dans la Basse-Provence; pendant ces chaleurs, qui durèrent tous les mois de juin, juillet et août, il ne fit presque pas de vent; celui d'est fut le seul qui régnât, et ce vent resta presque toujours très-calme et fort chaud. Des pluies continuelles succédèrent aux chaleurs de l'été; les vents d'ouest soufflèrent avec violence : ces dérangemens portèrent dans le corps le levain qui infecta Marseille. Les habitans de la banlieue, et même un certain nombre des habitans de la ville, se nourrirent, pendant les quatre mois qui précédèrent la maladie, d'un mélange de blé du Levant et d'un tiers d'orge, d'avoine ou de seigle, mélange qui devint si cher, qu'une personne affirmait l'avoir vu doubler de sa première valeur dans une même journée. Cette ville manquait aussi à cette époque de fontaines pour entretenir la propreté de ses rues, et la populace y était fort sale, ce qui la rendait très-apte à contracter la maladie.

On remarquera également, à l'occasion de la der-

(1) Orræus, Description de la peste de Jassy et de Moscou. Pétersbourg, 1784, p. 15 à 45.

nière peste de Constantinople, que, pendant tout l'automne de 1833 et une partie de l'hiver et du printemps de 1834, des pluies abondantes et continuelles eurent lieu, et que quelque temps auparavant une armée de trente mille Russes avait été campée pendant plusieurs jours aux portes de la ville, outre les nombreux régimens turcs que l'on y concentrait par suite des victoires remportées par les Égyptiens, ce qui avait notablement augmenté le prix des denrées.

La peste est-elle de nature contagieuse?

Si un grand nombre de prétendus faits ont établi la contagion de la peste par le contact médiat ou immédiat, de nombreuses observations récentes tendraient aujourd'hui, et dans l'état actuel de la science, à la faire révoquer en doute; comment expliquer en effet que pendant l'épidémie de 1834 plusieurs villages que j'ai visités sur les deux rives du Bosphore, tels que Yeni-Keuï, Thérapia et autres, qui chaque jour étaient en rapport avec la capitale, n'en fournirent aucun cas; que Buïuk-Déré, par exemple, qui avait conservé toutes ses nombreuses relations avec la métropole (c'est le séjour de presque tous les ambassadeurs), n'en présentât que quelques cas rares et au bout de quatre mois de communications, et que les îles des Princes, situées dans la mer de Marmara, très-populeuses et habitées ex-

clusivement par des Grecs, furent épargnées, quoiqu'elles eussent conservé, ainsi que je m'en suis assuré sur les lieux, les mêmes relations commerciales qu'auparavant? Semblable observation fut faite, au rapport du docteur *Pugnet*, lors de l'expédition d'Égypte. « La peste, dit-il, s'était rigoureusement « circonscrite dans Damiette, quoique cette ville eût « conservé toutes ses relations..... Nous ne nous « sommes presque pas aperçus, ajoute-t-il, que ses « dehors, à plus forte raison les lieux plus distans, « aient souffert (1). » On lit dans le même auteur ces deux passages non moins remarquables : « La peste régnait à Alexandrie, Rosette et Damiette, et ne s'est pas propagée dans le Delta, ni au Caire, quoique les communications fussent libres et que l'on eût trouvé dans cette dernière ville, à l'hôpital d'Ibrahim-Bey, des pestiférés qui avaient franchi nos cordons pour s'y rendre, en échappant à la vigilance des gardes de santé de Boulacq (2). » « En l'an VII, Lisbéh et Damiette étaient affectées de la peste; la première de ces villes ayant été débarrassée, en l'an VIII, de l'encombrement de ses masures, fut presque inaccessible au fléau, quoiqu'elle renfermât une garnison plus considérable que l'année précédente, et qu'elle eût conservé ses communica-

(1) Mémoire sur la Peste, p. 175.

(2) Ouvr. cité, p. 98.

tions avec Damiette, où régnait encore l'épidémie (1). »

La même remarque a encore eu lieu dernièrement dans le même pays : « La peste a commencé en novembre 1834 à Alexandrie ; les premiers accidens, au Caire, n'ont eu lieu qu'en janvier, et « les communications étaient libres entre Rosette « et Damiette, qui n'en ont pas été affectées (2). » N'est-il pas notoire à Constantinople que les Juifs marchands d'habits achètent, sans avoir été désinfectés et sans aucune précaution, les vêtemens des pestiférés de toutes les nations, qui souvent ne sont morts que la veille ou le jour même où leurs dépouilles sont vendues? Ces objets sont portés au marché aux hardes, où ils sont revendus ou mis en magasin, sans que la mortalité s'accroisse pour cela parmi les marchands, et que de tant de germes enfermés naisse une nouvelle épidémie l'année suivante. Les kans, ces vastes et sales hôtelleries destinées à loger les Musulmans étrangers qui se rendent à la ville, ne devraient-ils pas être constamment le berceau de la maladie, si, au lieu de naître sporadiquement, elle était, comme on le prétend, importée de Syrie? Cependant elle se manifeste très-rarement dans ces lieux.

(1) Ouvr. cité, p. 112.

(2) Lettre du 26 mars 1835, écrite du Caire par M. le docteur *Clot-Bey*.

La première salle des bains publics que j'ai visités devrait aussi être un foyer pestilentiel pour quiconque viendrait se reposer sur les lits qui y sont disposés et se couvrir de leurs couvertures en laine : chacun sait qu'il n'en est rien. Il en est de même de ces établissemens, bien nombreux à Constantinople, qui servent en même temps de cafés et de boutiques de barbiers ; ces fraters orientaux, toujours en contact avec leurs nombreux cliens, se livrant en outre à l'exercice de la petite chirurgie et pratiquant les saignées, devraient souvent devenir les victimes de la maladie, après l'avoir colportée partout. Mais les renseignemens que je me suis procurés m'ont appris qu'un très-petit nombre d'entre eux en avaient été atteints.

Le contact immédiat auquel on s'expose en fréquentant les églises en temps de peste ne paraît pas dangereux aux yeux des contagionistes du Levant, car celles des Francs, des Grecs et des Arméniens n'étaient pas fermées lors de mon arrivée en cette ville, quoiqu'à cette époque il mourût de cette maladie jusqu'à 300 personnes par jour.

Si la peste était de nature contagieuse, dit le docteur *Mac Lean,* elle n'aurait pas de prédilection pour certains pays; il y a des localités où l'air est si pur qu'elle ne s'y manifeste jamais, et que les personnes attaquées qui s'y rendent guérissent ou meurent sans la communiquer aux personnes du pays. L'île de Malte pos-

sède un endroit où la peste ne s'est jamais montrée, et que l'on appelle pour cela *Sâfi*, pur.

Le docteur *Schnurrer*, qui avait vu quatre fois la peste dans son pays, et qui peut à juste titre être considéré comme une autorité sur la matière dont il s'agit, rapporte dans son excellent ouvrage plusieurs observations qui établissent la non-contagion de la maladie; je vais en citer quelques-unes: « La peste qui régna dans le Holstein en 1713 avait, dit-il, cessé tout à coup, lorsque les soldats, sous la conduite du général Steinbock, arrivèrent dans cette province; quoiqu'ils ne prissent aucune précaution pour s'en préserver, et qu'ils eussent fait usage *des mêmes hardes et des lits qui avaient servi aux pestiférés*, ils ne contractèrent point la maladie, dont on n'entendit ensuite plus parler. » *Heinich* fit la même remarque à Helsingor : « On avait réuni hors de la ville toutes les pièces des lits pour les désinfecter, et lorsqu'on voulut, quelques semaines après, procéder à cette opération, on remarqua que tous les meilleurs objets avaient été enlevés, sans que la peste se répandît davantage pour cela (1). »

Après la dernière peste de Moscou, on purifia les maisons avec grand soin, et quand tout fut rentré,

(1) Matériaux pour servir à une doctrine générale sur les épidémies, par le docteur *Schnurrer*. Tubingue, 1810, p. 61-62.

on apprit que des habitans n'avaient pas déclaré leurs morts, et les avaient cachés dans la crainte d'être envoyés en quarantaine; on en trouva par milliers, que l'on enterra, sans qu'il se manifestât de nouveaux cas (1). *Orræus* rapporte aussi qu'après la bataille de Kahul, en Moldavie, les Russes enlevèrent tous les bagages des Turcs, parmi lesquels la peste avait régné, et n'en éprouvèrent pas d'accident. Cet auteur observa, à son arrivé à Jassy, qu'aucun des officiers, des chirurgiens et des employés en Moldavie n'avait été atteint de l'affection pestilentielle, quoiqu'elle régnât depuis trois mois. « Il ne faut pas attribuer, dit-il, cette immunité aux précautions, vu qu'on n'en prit aucune, et que les chirurgiens tâtaient le pouls aux malades et se comportaient à leur égard comme s'ils eussent été affectés de toute autre maladie; je ne voulus pas les effrayer, et agissant avec circonspection, et me trouvant rassuré par l'immunité dont ils jouissaient depuis trois mois, je fis comme eux (2). »

Chacun sait que, lorsque la maladie cessa à Marseille, en 1721, plusieurs maisons étaient des séjours empestés; les meubles étaient infectés, tous les recoins cachaient les semences de la peste; le bois, les murs pouvaient en être des réservoirs; les habits des morts

(1) Sch., ouvr. cité, p. 63.

(2) Ouvr. cité, p. 2, 17 et 53.

et tout ce qui avait servi à leur usage, tout devait être contagieux ; les dépouilles de 30,000 pestiférés ne la produisirent pas, et ne furent pas une source constante de la maladie. Le commerce se souleva avec raison contre M. de Langeron, qui voulait soumettre toutes les étoffes à la désinfection, et invoqua à cet égard ce qui avait été fait à Hambourg après la cessation de la même maladie; on entra sans crainte dans la maison des morts, on mania leurs hardes, on dégarnit leurs lits, on raccommoda les matelas, et le fléau ne se renouvela pas, quoiqu'il y eût dans la ville pour plus de 15 millions de marchandises susceptibles de contagion, et 4,000 quintaux de laine toute prête à être employée. Le cardinal Guastaldi, si chaud partisan de la contagion, reconnaît que, pendant la peste qui désola la ville de Naples en 1656, on n'opposa aucune barrière au venin contagieux ; les hardes des pestiférés ne furent ni brûlées ni parfumées, et cependant cette négligence ne prolongea point la maladie; elle disparut entièrement comme dans les villes les mieux policées.

Les expériences que l'on tenta à Moscou sur des condamnés, pour prouver l'efficacité de la désinfection, eurent lieu sur la fin d'octobre 1771 ; ils s'habillèrent des vêtemens qui avaient servi aux pestiférés, et couchèrent dans les lits de ces derniers pendant trois semaines, après une prétendue désin-

fection que l'on fit subir à ces objets, sans qu'il se manifestât aucun accident ; des infirmiers se vêtirent impunément, sous les yeux du docteur *Pogaretzki*, médecin d'un hôpital des pestiférés, de fourrures d'agneaux qui avaient servi aux malades, après les avoir exposées seulement pendant quarante-huit heures au froid glacial du mois de décembre. Voilà de fortes preuves à l'appui de la non-contagion de cette épidémie : aussi les grands contagionistes ne manquèrent pas d'objecter que ces expériences n'étaient pas concluantes, vu qu'elles avaient été faites au déclin de l'épidémie.

Mais *Orræus* fait remarquer que cette objection n'est pas fondée, attendu qu'il y eut plus de 5,000 morts en novembre, et 800 en décembre. Aucune des personnes qui furent chargées de rechercher les morts qui avaient été enterrés ou cachés dans les maisons particulières ne fut atteinte de peste. La même remarque eut encore lieu sur les forçats auxquels on fit enterrer les personnes qui périrent, en 1812, pendant le terrible fléau qui désola Odessa. Enfin, on a vu que, pendant toutes les grandes épidémies pestilentielles, beaucoup de personnes vivaient au milieu des malades, communiquaient avec eux, les touchaient, maniaient même les cadavres, et restaient debout au milieu de tant de victimes; ceux même qui avaient perdu leurs parens et tout ce

qu'ils avaient de plus cher, recherchaient la prétendue contagion, imploraient la mort, qui se refusait à leurs désirs.

Un des faits d'un grand poids en faveur de la non-contagion dont il s'agit est, sans contredit, celui rapporté par M. le docteur *Brayer*, concernant la grande revue que passa le Sultan, en 1826, sur le vallon de Dolma-Baghtché, où ses troupes parurent pour la première fois vêtues à l'européenne. Quoique la peste régnât alors, et qu'il fît une chaleur excessive, non-seulement l'immense population de la capitale qui assistait à ce spectacle, mais encore celle des environs, ne produisit point une augmentation dans l'intensité de la maladie. Les spectateurs étaient néanmoins tellement accolés les uns aux autres pendant cette revue, qu'il eût été impossible de se baisser pour ramasser ce qu'ils auraient pu laisser tomber (1).

A tous ces faits généraux, je vais en ajouter encore quelques-uns qui ne me paraissent pas moins importans, et dont la plupart sont le résultat de mes propres observations.

PREMIÈRE OBSERVATION (1834).

Il ne s'est déclaré qu'un très-petit nombre de cas de maladie (dix-huit à vingt) parmi quatre-

(1) Brayer, p. 352-353.

vingt-sept ou quatre-vingt-neuf familles franques et raïas, dites suspectes parce que quelqu'un était mort de la peste dans leur maison. Elles campaient chacune sous des baraques en planches construites au sommet de la colline, derrière le grand Champ-des-Morts, et séparées les unes des autres de quelques mètres. Il est digne de remarque, si les renseignemens qui m'ont été fournis sont exacts, que ces cas s'y sont déclarés peu de jours après l'installation de ces mêmes familles.

DEUXIÈME OBSERVATION (1834).

Hemim Pacha, attaché au service du Sultan, se disposait, un vendredi matin du mois de septembre ou d'octobre, à se rendre à la cour selon sa coutume. A cet effet, son esclave, remplissant les fonctions de premier valet de chambre, venait de lui laver la barbe et de raser ses cheveux selon l'usage; il avait presque fini d'habiller son maître, lorsque tout à coup il tomba mort à ses pieds. Le Pacha chercha à le relever, mais inutilement; il appela alors ses gens et envoya chercher le médecin de la maison, qui sitôt son arrivée fit déshabiller le mort, au pli de l'aine duquel on trouva un bubon fort volumineux. Le Pacha, interdit, aurait bien désiré au moins changer de vêtemens; mais il ne lui restait que le temps de se rendre en toute hâte au

palais, pour faire partie du cortége qui accompagne le souverain à la mosquée, où il va faire sa prière chaque vendredi. Rassuré par les discours de son médecin, il se rendit aussitôt où l'appelait son devoir, et aucune suite fâcheuse n'en résulta ni pour lui, ni pour sa famille, ni pour ceux qu'il aborda.

TROISIÈME OBSERVATION (1834).

M. Wood, premier drogman de l'ambassade d'Angleterre, homme robuste, âgé d'environ quarante-cinq à cinquante ans, se tenait renfermé chez lui depuis quelque temps pour échapper aux ravages de l'épidémie pestilentielle dont il était effrayé, lorsque tout à coup il est pris d'un peu de malaise avec perte d'appétit, de faiblesse sans courbature, ainsi que d'un léger frisson suivi de fièvre, et qui devint intermittent pendant quelques jours. La maladie débuta sous une forme tellement insidieuse qu'elle fut méconnue des gens de l'art appelés à la traiter, qui crurent reconnaître une fièvre intermittente, et prescrivirent une petite saignée, les bains, les boissons délayantes, etc., ayant le plus grand soin de constater chaque jour l'état du pouls et des autres fonctions de leur malade. Quinze jours se passèrent de la sorte, jusqu'au moment où un bubon volumineux apparut tout à coup à l'aine, et décela l'espèce de maladie à laquelle on avait affaire. Les

médecins, effrayés du danger qu'ils croyaient avoir couru, s'éloignèrent bientôt du lit, et ne virent plus le malade qu'à une assez grande distance, tandis que ses enfans et son épouse continuèrent toujours à l'entourer des mêmes soins, et à lui donner les mêmes preuves de dévouement jusqu'à sa mort, qui eut lieu peu de jours après, sans qu'aucun des membres de cette intéressante famille en ait éprouvé la moindre indisposition.

QUATRIÈME OBSERVATION (1834).

Un Israélite, nommé Isaac Piciarcio, marchand, demeurant à Galata, qui me servait d'interprète, m'a raconté que dans les premiers temps de l'invasion de la peste, son jeune enfant, âgé d'environ huit mois et encore à la mamelle, en fut attaqué : un énorme bubon lui survint à l'aine, et fut traité par un médecin juif qui l'amena à maturité au moyen d'émolliens, l'ouvrit ensuite avec le bistouri, et en fit tous les jours le pansement ; il eut soin de presser chaque fois avec les doigts les bords de la plaie jusqu'à la cicatrisation, afin d'en faire sortir le pus. La mère de cet enfant ne discontinua pas pour cela de lui donner le sein et de remplir les autres devoirs dictés par la nature. La guérison fut parfaite, et aucune des personnes de la famille n'éprouva le moindre accident, quoique aucune précaution n'eût été prise.

CINQUIÈME OBSERVATION (1834).

Osman Noureddin Pacha, l'un des Turcs les plus instruits de l'empire, se livra pendant plusieurs jours à des travaux de cabinet qui exigeaient une grande contention d'esprit, par suite de la position difficile dans laquelle se trouvaient les affaires de l'état; il s'intéressait d'autant plus vivement à la prospérité de son pays qu'il était appelé à jouir d'un brillant avenir, car le Sultan lui réservait sa fille en mariage. Cet habile ministre fut pris, au sortir d'une réunion diplomatique à laquelle il assistait, d'un malaise violent et d'une céphalalgie sus-orbitaire des plus intenses, qui le forcèrent à s'aliter immédiatement. Le funeste pressentiment qu'il avait sur sa maladie se réalisa le lendemain par l'apparition d'un bubon. Dès-lors les accidens augmentèrent d'intensité malgré tous les soins possibles, et il succomba le cinquième jour. Des nombreux domestiques qui lui prodiguèrent toutes sortes de soins, aucun n'en a éprouvé le plus léger malaise.

SIXIÈME OBSERVATION (1834).

M..., jeune Franc, négociant à Péra, jouissant d'une parfaite santé, se sentit, un jour du mois de septembre, quelque velléité pour le coït, et se

proposa d'aller passer la nuit chez sa maîtresse aussitôt que le coucher du soleil viendrait mettre fin aux affaires commerciales de la journée. Il fit part de son projet à son co-associé; mais celui-ci s'efforça de l'en détourner, en lui représentant qu'en temps de peste on ne pouvait user d'assez de ménagemens en toutes choses, et qu'il fallait vivre avec sobriété. Il ne tint aucun compte de l'avertissement salutaire qui lui était donné, passa la nuit dans les bras de sa maîtresse, et se livra avec abandon à un plaisir qu'il devait payer bien cher. Il fut pris, à la suite d'un acte sans doute répété plusieurs fois, d'un malaise assez grand. Lorsque le jour parut, il eut beaucoup de peine à se rendre à pied jusqu'à sa demeure, qui était peu éloignée; des symptômes alarmans se manifestèrent pendant la journée, et cet infortuné mourut dans la soirée suivante. Ni la femme chez laquelle il avait passé la nuit, ni son co-associé, qui lui porta tous les secours possibles, ne tombèrent malades.

SEPTIÈME OBSERVATION (1834 ou 35).

Un navire du commerce français se trouvait dans le port d'Alexandrie au moment où le fléau venait de s'y manifester. Aussitôt qu'il en fut informé, il s'empressa d'employer le remède usité parmi les Francs, l'isolement, et alla en conséquence jeter l'ancre à une assez grande distance des autres

bâtimens. Il n'eut dès-lors aucun rapport avec la terre, et au bout de quelques jours, le vent étant devenu favorable, il mit à la voile. Lorsqu'il fut arrivé en pleine mer, un cas de maladie se déclara sur l'un de ses matelots, et une tumeur pestilentielle assez volumineuse apparut au jarret. Le capitaine, qui avait déjà observé la peste, y fit des applications émollientes, et emporta ensuite le bout de la tumeur à l'aide d'un rasoir. Un dégorgement considérable eut lieu; les émolliens furent continués, et chaque jour ce capitaine eut soin de laver la plaie et de la tenir bien propre, en même temps que le malade était soumis à une légère diète et à l'usage d'une tisane d'orge. La conduite du chef fit renaître la sécurité parmi l'équipage, qui était disposé à se laisser abattre par la frayeur; on redoubla seulement de zèle dans la pratique des mesures hygiéniques, mais on ne prit pas plus de précaution à l'égard du malade que s'il eût été affecté de toute autre maladie. Ce capitaine fut assez heureux pour guérir son matelot, et il ne survint pas de nouveaux cas (1).

HUITIÈME OBSERVATION.

La famille des D. O., autrefois administrateurs

(1) Observation communiquée par M. le docteur Grall, chirurgien aide-major de la marine à Rochefort, qui la tenait du capitaine.

des monnaies à Constantinople, fut victime d'une fatale erreur, et mise en prison. Vingt individus mâles, dont elle se composait, furent renfermés dans une chambre assez spacieuse, et qui n'était éclairée que par une croisée. Quoiqu'il y eût alors quelques cas de peste en ville, leur santé se soutint, malgré le mauvais régime alimentaire de leur prison, tant qu'ils furent incertains sur leur sort; mais sitôt qu'ils apprirent que quatre d'entre eux avaient eu la tête tranchée, les autres furent saisis d'une terreur telle, qu'immédiatement des cas pestilentiels apparurent parmi eux, tandis que leurs femmes et leurs domestiques, quoique réunies en bien plus grand nombre dans une autre prison, n'en furent point atteintes, parce qu'elles ne se trouvaient pas sous les mêmes influences, attendu qu'elles n'avaient surtout rien à redouter sur leur sort (1).

NEUVIÈME OBSERVATION (1835).

Sur quarante infirmiers qui soignaient, l'année dernière, à l'hôpital d'Abouzabel, les nombreux pestiférés qui y étaient dirigés du Caire et des divers régimens, deux seulement furent atteints de la cruelle maladie, à la suite de laquelle l'un d'eux succomba;

(1) Brayer, p. 227 à 229.

tous étaient néanmoins jour et nuit en contact avec les malades (1).

La maladie pestilentielle a-t-elle une période pendant laquelle elle puisse se transmettre plus facilement?

Les grands contagionistes ont été jusqu'à présent peu d'accord entre eux sur la période de la maladie pendant laquelle le virus doit se transmettre le plus promptement : *Orræus* prétend qu'elle n'est contagieuse que lorsqu'elle est arrivée à son plus haut degré d'intensité et de développement; d'autres auteurs affirment qu'il faut pour cela l'apparition des bubons, et que les individus qui n'ont que des charbons et des pétéchies ne la communiquent pas facilement; quelques-uns ont soutenu que tout malade pouvait la transmettre tant qu'il avait de la fièvre. Il y a des auteurs qui ont aussi prétendu que le moment le plus dangereux pour ceux qui étaient auprès des malades était le moment de la mort ou l'instant d'après; c'est ce qui a fait dire à *Clerc* que le dernier soupir d'un mourant devient un germe de

(1) Lettre d'Abouzabel, du 28 mai 1835, écrite par M. Figari, professeur à l'École de médecine d'Abouzabel, et pharmacien en chef de l'hôpital du même lieu.

mort pour celui qui le reçoit (1). Si la peste est produite par des qualités délétères de l'atmosphère inhérentes à certaines localités, ainsi que tout semble l'annoncer, l'air doit jouer un grand rôle sur la propagation de la maladie une fois qu'il existe des foyers d'infection; l'apparition de celle-ci parmi des personnes qui étaient dans l'état d'isolement le plus complet en est une preuve: aussi chaque fois que des épidémies meurtrières ont sévi sur des hommes, elles ont exercé une influence marquée sur certaines classes d'animaux, tels que les insectes, les oiseaux, les poules, etc. En effet, un pharmacien digne de foi vit disparaître, pendant la peste de Moscou, des fourmis qui avaient fixé depuis plusieurs années leur demeure dans l'endroit où il conservait ses sirops; il fut d'autant plus satisfait de leur départ, qu'il avait tenté inutilement plusieurs moyens de les détruire. Grande fut sa surprise quand il les vit reparaître l'année suivante, après l'entière cessation de la maladie. *Orræus* rapporte que, s'occupant de l'étude des insectes, il était allé souvent dans la campagne pendant la peste de Jassy sans pouvoir en trouver, et que, lors de celle de Moscou, il remarqua beaucoup moins de corbeaux et de corneilles qu'à l'ordinaire.

On observa également que, pendant la peste de

(1) De la Contagion. Pétersbourg, 1771, p. 97.

Digne, en 1629, on n'entendit aucun oiseau ni à la ville ni à la campagne (1). A l'époque du choléra-morbus de Paris, en 1832, les moineaux abandonnèrent les quartiers qui étaient le théâtre de l'épidémie, et pendant toute la durée de celle-ci on n'en vit que fort peu dans les jardins publics. Il en fut de même à Constantinople pendant l'épidémie de 1834, ainsi que l'observa une personne digne de foi (2). Dès que la peste commença à sévir sur les quartiers turcs, qui sont pour les oiseaux des séjours de prédilection, attendu qu'on n'y détruit jamais leurs nids, et que leur vie y est toujours en sûreté de la part des habitans, les moineaux émigrèrent promptement, et n'y revinrent que peu à peu et lorsque la maladie eut perdu toute son intensité. Il n'en fut pas de même des poules qui, ne pouvant changer de localité, restèrent sous l'influence de la constitution atmosphérique, et parmi lesquelles il se déclara une épizootie.

(1) Papon, ouvrage sur la Peste, p. 199.

(2) Ce fait m'a été communiqué par M. A. Blacque, chevalier grand'croix en diamans de l'ordre impérial du Croissant, rédacteur en chef du Moniteur ottoman. Le souvenir de ce publiciste, aussi savant qu'habile diplomate, me sera toujours des plus agréables; je ne cesserai de conserver envers lui des sentimens de gratitude pour le bon accueil que j'ai toujours reçu dans son palais, et les nombreuses marques d'amitié dont il a bien voulu m'honorer pendant mon séjour à Constantinople.

J'ai pu, à bord du navire sur lequel j'ai fait voile pour l'Italie, en observer les funestes effets : celles qui avaient été achetées à Constantinople pour notre alimentation pendant la traversée en furent toutes victimes ; tandis que d'autres poules, qui avaient été achetées à Odessa, quoique constamment en contact avec les premières et soumises à la même nourriture, ne furent pas affectées de la maladie, parce qu'elles ne s'étaient pas trouvées auparavant exposées aux mêmes influences délétères. Cette observation m'a paru fort curieuse et des plus importantes : elle sera développée plus au long dans un autre travail.

Pour moi, mon opinion est qu'il faut nécssairement que la maladie pestilentielle soit parvenue à un certain degré d'intensité pour être communiquée, et qu'alors elle ne se transmet que par infection et dans certaines circonstances, telles, par exemple, qu'un séjour fréquent et prolongé auprès des malades, ou en se saturant de leur halitus dans un lieu où l'air n'est pas renouvelé, pourvu toutefois que l'individu se trouve dans des conditions favorables pour la contracter; ce qui le prouve, c'est que, quoique je me sois trouvé en contact médiat et immédiat avec les pestiférés et dans des circonstances défavorables, ainsi qu'on le verra dans la relation suivante, il me manquait sans doute, pour être infecté, le concours d'autres causes. J'avais alors le moral dans un état de sécurité la plus parfaite sur

les suites d'une démarche que quelques personnes ont qualifiée de téméraire : cette sécurité n'étant le résultat d'aucune idée préconçue (1), mais bien d'une conviction produite par les faits que je voyais. On remarquera aussi qu'à l'époque où je me livrais à de

(1) J'avais, en arrivant en Turquie, des idées de contagion bien prononcées à l'égard de cette maladie, idées puisées dans les ouvrages que j'avais lus, et fortifiées par ce que j'avais entendu professer dans différens cours de la Faculté de médecine de Paris. J'arrivai à Constantinople avec M. Théodore Doulcet, dont j'étais le compagnon de voyage, sur le navire marchand *le Capo-d'Istrias*, qui naviguait sous pavillon russe. Notre capitaine, voulant épargner les frais de tonnage auxquels il aurait été assujetti dans le port de cette capitale, alla jeter l'ancre à Buïuck-Déré; là, il apprit, chez le chargé d'affaires de Toscane, que la peste sévissait dans la métropole d'une manière fort intense. La description qu'il nous en fit nous avait tellement effrayés, que nous hésitâmes à nous rendre à Constantinople; nous étions presque déterminés à descendre dans une auberge de ce village, et à y attendre le premier bâtiment qui ferait voile pour l'un des ports de l'Europe, afin de nous rembarquer immédiatement. Au bout de deux jours, ayant appris que quelques cas de peste venaient de se manifester à Buïuck-Déré, M. Doulcet pensa avec raison que nous avions autant de danger à courir en habitant ce dernier lieu qu'en restant à Constantinople; et d'ailleurs notre capitaine offrait de nous conduire chez un de ses amis, qui nous fournirait le logement et la table; il nous assurait que dans une telle maison, où toutes les mesures de précaution étaient prises avec la plus scrupuleuse sévérité, nous

telles recherches en Turquie (octobre et novembre 1834), la peste ne s'était pas encore manifestée épidémiquement en Égypte, et qu'en conséquence je n'ai pu être influencé par les idées de non-contagion que plusieurs praticiens des plus distingués ont par-

n'aurions rien à redouter du fléau. Dès que nous fûmes rassurés par ces promesses, nous nous décidâmes à quitter le bord du *Capo-d'Istrias*, et à nous rendre à la capitale, chez un Génois, qui nous exploita fort bien pendant tout le temps de notre séjour chez lui, et nous fit payer cher les prétendues mesures de précaution.

Ce qui est digne de remarque, c'est qu'en croyant nous mettre à l'abri du fléau par ce moyen, nous y étions plus exposés que partout ailleurs, puisque le quartier que nous habitions était un foyer d'infection, notre maison se trouvant située dans la partie basse de Galata, où la peste faisait de nombreuses victimes. Pendant les premiers jours, nous osions à peine sortir de la maison; mais notre frayeur diminua peu à peu, à mesure que nous remarquâmes que les personnes qui semblaient prendre le plus de précautions sous certains rapports péchaient impunément sous d'autres par l'excès contraire. Nous finîmes par ne plus penser à la maladie, et par circuler dans la ville comme si la peste n'y eût pas régné; nous visitions fréquemment les bazars, où il n'était guère possible de ne pas se trouver en contact immédiat avec des pestiférés ou des gens qui les approchaient; nous traversions bien souvent aussi Pit-Bazar (marché aux hardes), où nous voyions les dépouilles des pestiférés passer en tant de mains, que dès-lors nos idées de contagion se dissipèrent entièrement.

tagées dès-lors dans ce pays, d'après les faits qui se sont passés sous leurs yeux, tant à Alexandrie qu'au Caire.

Visite à l'hôpital des Pestiférés Grecs.

Je me rendis par mer à l'hôpital des Pestiférés grecs, qui se trouve situé derrière le château des Sept-Tours, non loin du village de San-Stefano, et qui était éloigné d'environ deux lieues de la maison que j'habitais à Galata; je débarquai près de cette prison d'état, et fis à pied, et par de fort mauvais chemins, le trajet qui me restait à parcourir. Comme j'étais vêtu aussi chaudement que la veille, je ne tardai pas à éprouver une transpiration des plus abondantes, déterminée par une température de 18 degrés th. c., tandis qu'elle n'était que de 9 degrés et demi le jour précédent : différence due à ce qu'au vent du nord avait succédé un vent du sud-est. Je me présentai au directeur de l'hôpital, qui était campé sous une espèce de baraque en planches, construite à quelques mètres de distance du mur d'enceinte de l'hôpital (celui-ci consistait en une maison en bois assez spacieuse), et lui demandai la permission d'y pénétrer. Il me la refusa positivement, et me dit que son patriarche de Constantinople lui avait défendu, sous des peines sévères, d'y laisser entrer qui que ce

fût et sous quelque prétexte que ce fût ; je lui répondis que cette défense n'était applicable qu'aux parens et amis des malades, et nullement à un médecin, surtout à un médecin étranger. Enfin, pressé par mes instances réitérées, il finit par me tenir ce langage : « Quelle nécessité y a-t-il pour vous d'aller chercher la mort, et de mettre une si grande obstination à vouloir pénétrer dans un lieu dont tant de gens ne voudraient pas pour des millions franchir le seuil de la porte? » Je lui répondis alors que c'était pour mon instruction, et que jamais l'entrée de nos hôpitaux n'avait été interdite à leurs médecins. Il me parut ébranlé par ce raisonnement, en conféra avec trois ou quatre autres Grecs, et m'accorda cette permission tant sollicitée en me disant : *Allez, Dieu vous accompagne* (1)! »

(1) Mon drogman, Isaac Piciarcio, prétexta ce jour-là des occupations et se fit remplacer; je n'eus pas de peine à en deviner le motif : il avait sans doute craint de m'accompagner dans l'intérieur de l'hôpital. Il m'envoya à cet effet son gendre, qui habite aussi Galata, et qui, après avoir informé les infirmiers de la permission que je venais d'obtenir avec tant de peine, ainsi que de tout ce que je désirais voir et examiner sur les malades, demeura à la porte de l'hôpital, où il m'attendit. Il arriva fort heureusement pour moi que l'un de ces infirmiers comprenait quelques mots d'italien, ce qui me permit de lui adresser moi-même diverses questions.

Mon interprète me pria, à ma sortie, de ne pas le toucher,

A mon arrivée à la porte d'entrée, j'y trouvai le Papas, homme à barbe blanche et très-vénérable, tout à la fois médecin de l'âme et du corps, car aucun médecin n'était alors attaché à cet hôpital; on se contentait seulement d'y envoyer chaque jour de la capitale des paniers remplis de médecines noires, que l'on administrait aux malades sans aucun discernement, quel que fût le degré de leur maladie; tant il est vrai de dire que les sciences médicales sont encore au berceau dans ce beau pays! Après avoir traversé une petite cour, j'arrivai dans un corridor, où je vis, à droite, et dans un enfoncement,

et se tint à une assez grande distance de moi pendant tout le temps qui s'écoula pour revenir à mon logement : les rameurs semblaient aussi prendre quelques précautions; mon hôtesse de son côté ne voulait plus me recevoir, lorsqu'elle apprit d'où je venais. Je n'ai point été surpris dès-lors que les médecins francs, en général, aient fait jusqu'à présent, à Constantinople, si peu de recherches sur cette maladie, attendu qu'ils ne pourraient les tenter sans perdre entièrement leur clientelle. Il serait à désirer que le gouvernement y envoyât en temps de peste un certain nombre de médecins; ils obtiendraient facilement du gouvernement turc la direction de tous les hôpitaux pour les pestiférés francs et raïas, et rédigeraient avec soin les nombreuses observations qu'ils seraient à même de faire. Je ne doute pas qu'un grand nombre de médecins ne se présentât pour coopérer à des recherches si importantes, et j'offre des premiers mes services à cet égard.

un homme qui tenait un registre, et qui était occupé à classer des paquets de hardes. A l'extrémité de ce corridor se trouvait un petit carré sur lequel il y avait quatre portes; des infirmiers ouvrirent l'une d'elles et m'introduisirent dans une chambre assez spacieuse, peu élevée, ayant à peine six pieds et demi à sept pieds de hauteur, éclairée par deux croisées, et où se trouvaient couchés par terre et sur de mauvais grabats, qui étaient placés autour de la chambre, une dixaine d'individus affectés de la peste au dernier degré et dans un état désespéré. Il s'élevait de ces corps, qui étaient déjà cadavres, une odeur tellement fétide, qu'elle faillit me faire retourner sur mes pas; j'avoue qu'en aucune saison des émanations aussi repoussantes ne sont venues frapper mon odorat dans nos amphithéâtres. Je m'armai de courage, et, quoique je me sentisse encore en transpiration, je me livrai à l'étude des malades que j'avais sous les yeux, en examinant de très-près leurs bubons, charbons et pétéchies, et surtout l'état de la langue de chacun, et m'exposai par ce moyen à leur haleine infecte. Je tâtai le pouls, sans aucune précaution préalable, à quelques-uns d'entre eux qui avaient des bubons, des charbons et pétéchies, et visitai successivement les malades qui étaient couchés dans sept ou huit pièces, au nombre d'environ soixante. Les trois dernières chambres, au deuxième étage de l'établissement, étaient destinées, l'une pour

les femmes, et les deux autres pour les convalescens, ou ceux qui n'avaient eu qu'une affection très-légère. La plupart de ces salles n'avaient qu'une croisée, que l'on se serait bien gardé d'ouvrir pour renouveler l'air; on tenait aussi la porte fermée avec le même soin, afin, disait-on, de ne pas arrêter la transpiration.

Les infirmiers avaient été incommodés autant que moi par la mauvaise odeur qui régnait dans la première pièce où j'avais pénétré, et je devinai facilement le motif qui les avait portés à me montrer cette salle en premier lieu, lorsqu'ils me demandèrent si je voulais continuer. Comme la chambre que nous allions visiter contenait des malades qui étaient affectés au même degré que ceux que nous avions déjà vus, on ne m'y laissa entrer qu'après y avoir fait des fumigations : un individu portant à cet effet une plaque de fer couverte de charbons ardens, sur lesquels il mettait de temps en temps des plantes aromatiques, nous précéda dans cette salle, en ayant grand soin de tenir la tête penchée sur la fumée qui en résultait; la même opération fut continuée pour les autres chambres. On m'offrit ensuite de me conduire à la salle des morts, qui était au rez-de-chaussée de l'édifice; mais je m'y refusai, attendu qu'il m'aurait été impossible d'obtenir la permission d'y faire aucune autopsie. Toute la médication administrée à ces malheureux consistait dans l'usage de la limo-

nade ou d'infusions de fleurs de camomille, que l'on variait suivant que l'éruption de bubons ou de charbons avait eu ou n'avait pas eu lieu. Des cataplasmes émolliens étaient appliqués sur les tumeurs, et on leur administrait des médecines noires, que je jugeai être des purgatifs composés de jalap, de scammonée, etc.: toute évacuation sanguine était rigoureusement proscrite. Lorsque ma visite fut terminée, l'infirmier en chef m'offrit, pour faire descendre, disait-il, les miasmes avalés, une tasse de café et un petit verre d'eau-de-vie, politesse que je me serais bien gardé d'accepter, et pour de bonnes raisons, attendu que j'avais encore le souvenir de tout ce qui m'avait été raconté quelque temps auparavant, quoique d'une manière bien vague, sur la fin tragique de l'infortuné baron de Rosenfeld.

Rien ne peut retracer la pénible impression que produisit sur moi la vue de tant de malheureux qui étaient couchés à terre, contre toutes les règles de l'hygiène, dénués de tous secours médicaux, et sur le visage desquels était empreint un sombre et furieux désespoir. Ils étaient, la majeure partie, voués à une mort certaine, et telle est à peu près la destinée de la plupart de ceux qui sont forcés d'entrer dans ces sortes d'établissemens, puisqu'ils y périssent souvent faute de soins; car il arrive fréquemment que les infirmiers, devant hériter de la dépouille de tous ces infortunés, la convoitent avec avidité lors-

qu'elle leur paraît avantageuse, et afin de l'obtenir avec plus de certitude ils délaissent impitoyablement les pauvres malades qui en sont les propriétaires. Lors de la dernière peste, les hôpitaux de Marseille en fournirent malheureusement plusieurs exemples, et furent pendant quelque temps le rendez-vous des vols et des brigandages. Les infirmiers, de concert avec ceux qui enterraient les morts, commirent des atrocités envers les malades, pour se faire remettre les clefs de leurs maisons. L'hôpital des Orphelins offrit également un bien douloureux spectacle; car, sur environ 3,000 enfans qui y entrèrent, il n'en survécut pas 300, attendu qu'on les laissa périr de misère, afin de s'enrichir des sommes qui étaient destinées à leur entretien; aussi l'économe reçut le juste châtiment que lui avaient mérité ses crimes : il fut pendu (1). L'air infect qui règne à l'hôpital Grec est bien propre à aggraver l'état de celui qui n'aurait eu qu'une maladie légère, s'il se fût trouvé placé dans d'autres conditions.

Influence des idées de contagion sur les moyens prophylactiques.

Parmi les moyens proposés contre la prétendue contagion, l'isolement, au milieu d'un lieu pestiféré,

(1) Bertrand, Relation de la Peste de Marseille, 1772.

peut être utile ; mais il n'est pas un aussi sûr préservatif qu'on le prétend, ainsi que le prouvent les IIIe et VIIe observations que j'ai rapportées. Il me serait bien facile d'en fournir un grand nombre d'exemples puisés dans la longue et bien terrible peste de Marseille, mais je me bornerai à ne citer que quelques faits ; l'École de musique d'Abouzabel en a présenté un bien remarquable l'année dernière : « Quoique « les élèves s'y fussent renfermés avec le plus grand « soin, la maladie n'y a pas moins pénétré, et beau- « coup en sont morts (1). »

M. le docteur *Clot* en a aussi observé plusieurs : « L'isolement, dit-il, dans l'intérieur des maisons « n'en garantit point. En effet, il vient de mourir à « Alexandrie plusieurs Francs qui certainement ob- « servaient la plus rigoureuse quarantaine. La ma- « ladie s'est même déclarée à bord des navires eu- « ropéens qui étaient dans l'isolement le plus com- « plet (2). »

Ce qu'il y a de plus étrange, dit à ce sujet l'auteur de la Relation de la Peste de Marseille, c'est que ceux qui s'étaient renfermés dans leurs maisons avec le plus grand soin, et qui étaient les plus attentifs à n'y rien recevoir qu'avec des précautions très-mi-

(1) Lettre citée.

(2) Lettre citée de M. Clot.

nutieuses, furent atteints de la maladie; elle se glissa parmi eux on ne sait comment (1).

Il en est de même des reclusions et des cordons sanitaires, qui, loin d'être avantageux, sont des plus nuisibles, parce qu'en produisant l'encombrement ils peuvent rendre la maladie contagieuse, ainsi que l'a observé, en 1814, le célèbre *Dupuytren*, qui vit à plusieurs reprises les accidens de la contagion paraître et disparaître dans une salle destinée à contenir deux cents malades, sitôt que le nombre était porté à deux cent vingt, ou réduit proportionnellement à la capacité du local (2).

Les cordons de troupes sont loin d'être une barrière contre le fléau pestilentiel; leur inefficacité a été constatée plusieurs fois, surtout à l'occasion de la peste de Moscou. À la suite de la longue et sanglante guerre qui eut lieu en 1769 entre les Russes et les Turcs, la maladie éclata l'été suivant en Podalie, où elle fit d'affreux ravages, et se répandit ensuite à Kiovie. Le gouvernement fit aussitôt intercepter toute communication entre cette ville et la province de Moscou : des sentinelles furent placées sur toutes les routes, et les habitans ne purent sortir de leur territoire pendant assez long-temps. La peste

(1) Pièces historiques de la Peste de Marseille, publiées en 1820, 2 vol. in-8°, p. 82.

(2) Rapport à l'Institut, p. 59 et 60.

se manifesta cependant, malgré toutes ces précautions, à la fin de novembre 1770, sur un prosecteur d'anatomie et sur des infirmiers attachés à l'hôpital militaire de cette capitale. Le logement que ceux-ci occupaient dans l'établissement, et qu'ils étaient obligés de partager avec leurs femmes et leurs enfans, ne consistait qu'en deux chambres, où devait, selon toute apparence, exister un encombrement bien grand : aussi les onze personnes qui habitaient la première pièce en furent atteintes, et la plupart d'entre elles périrent du troisième au quatrième jour avec pétéchies, et quelquefois avec des bubons et des charbons. Les quatorze personnes qui habitaient la seconde chambre tombèrent également malades et présentèrent les mêmes symptômes.

Ce fut encore au sein d'une vaste manufacture, qui se trouvait située dans un lieu malsain, sur le fleuve Yausen et au centre de la ville, que la peste éclata de nouveau sur la fin de janvier 1771. Trois mille personnes des deux sexes étaient employées dans cet établissement à fabriquer des draps pour l'habillement des troupes; la plupart de ces ouvriers étaient dans la dernière misère, et logeaient dans cet édifice, où ils occupaient, au rez-de-chaussée, des chambres basses, humides et peu spacieuses. Le moyen que l'on mit en usage pour arrêter le fléau était bien propre à en augmenter l'intensité; car au lieu de faire évacuer entièrement ces deux établissemens, le

dernier surtout, et de procurer à tous ces ouvriers une habitation saine, située sur un lieu élevé et en plein air, ainsi qu'une bonne alimentation, on n'en laissa sortir personne, les portes en furent barricadées, et ces deux édifices furent cernés de troupes.

L'haleine de l'homme est mortelle pour l'homme au physique comme au moral, dit J.-J. Rousseau; il n'est donc point nécessaire que des hommes soient atteints de maladie pour que l'air d'un lieu où ils sont rassemblés s'altère; c'est assez que ce lieu soit étroit, bien fermé, et qu'on y soit en grand nombre; les cent quarante-six prisonniers anglais renfermés par ordre d'un prince indien en sont une preuve : c'est ce qui arriva à Oxford en Angleterre, dans l'année 1559, et plus récemment, en 1779, à Dinan (Basse-Bretagne), où deux mille prisonniers anglais étaient enfermés dans trois salles du château, dont chacune ne pouvait guère contenir que vingt lits. Il survint en peu de jours une mortalité considérable; beaucoup de prêtres et de médecins avaient déjà péri, et personne ne voulait les remplacer, lorsque le gouvernement y envoya le docteur *Paulet*, qui mit bientôt un terme à la maladie en faisant cesser l'encombrement et la malpropreté, et en leur procurant une nourriture saine et abondante (1).

(1) Lassis, Mémoire sur les maladies prétendues contagieuses, p. 26.

Mertens n'a pu s'empêcher de dire à ce sujet, malgré les idées de contagion qui le dominaient : « Ce serait un acte inhumain et barbare, lorsque la peste est déjà répandue dans une ville, que d'effrayer tant de familles infectées, en séparant par la violence les malades de ceux qui ne le sont pas, et de priver un père de la présence et des secours de ses enfans, une femme de son mari, un vieillard de ses parens ; ces moyens ne font qu'aggraver le mal et cacher les malades (1). »

Le chevalier d'Antrechaus s'exprime ainsi à l'occasion de la peste de Toulon : « La résolution de purger une ville de tout ce qu'elle a d'habitans malades est sage et louable ; celle de les transférer dans les hôpitaux diffère peu d'un arrêt de mort. Je ne disconviendrai pas que l'abandon soit peut-être aussi funeste que la peste, et qu'il serait mort beaucoup moins de malades s'ils eussent été mieux secourus. » Cet auteur convient qu'une quarantaine forcée ne fait qu'augmenter l'intensité de la maladie, et que l'on fut contraint de la supprimer, lorsqu'on vit l'épidémie frapper des personnes qui étaient dans l'état d'isolement le plus complet (2).

De pareilles mesures saisissent d'épouvante les pestiférés, ainsi que l'a observé le docteur *Pugnet*.

(1) Ouvr. cité, ch. IV, p. 177.

(2) Pièces hist. citées, p. 203 et 311.

« Quel pénible spectacle, s'écrie-t-il, nous offrait un « malade qui recourait à nous pour être éclairé sur « son sort! A la crainte de la maladie se joignait la « crainte d'être renfermé dans un lazaret; l'ordre de « s'y rendre ou d'y être transféré paraissait être un « arrêt de mort; on ne le voyait jamais y entrer sans « démêler chez lui une vive émotion, à laquelle « succédait bientôt l'altération des facultés intellec- « tuelles (1). »

Ce sont aussi de telles mesures qui ont fait dire avec raison au docteur *Assalini :* « Si je devais être « attaqué de la peste, j'aimerais mieux être entre les « mains des Turcs qu'entre celles des Européens (2). » On n'ignore pas que les séquestrations et les cordons sanitaires établis à Londres, sous Charles Ier, en 1636, loin d'arrêter les progrès de la peste semblaient les étendre, en augmentant son intensité : aussi le gouvernement s'empressa-t-il de rétablir, par un édit, toutes les communications, et de rapprocher les habitans; moyen qui fut couronné des plus heureux succès (3). Pareille remarque fut encore faite dans la même ville, en 1665, au rapport du docteur *Mac Lean :* « La maladie fit les plus grands ravages à l'époque même où les mesures sanitaires étaient le plus

(1) Mémoire sur la Peste, p. 176 et suiv.
(2) Obs. sur la Peste, p. 71.
(3) Sénac, 1re partie, p. 115 et 116.

sévèrement observées, et ce ne fut qu'après que les maisons furent ouvertes, et que la population, au désespoir, eut renoncé à toute précaution, que le mal diminua soudain, puis s'arrêta tout à fait. »

Voici aussi ce que dit *Hodges* en parlant de la même époque : « La peste ne fut plus si mortelle, la sécurité avait banni la terreur; l'appareil continuel des funérailles, qui se présentait partout, ne fut plus un spectacle effrayant; le même empressement qui avait éloigné les citoyens de la ville les y ramenait; tous les jours les boutiques furent ouvertes, les assemblées se formèrent, le commerce se rétablit; ceux que la frayeur avait éloignés de leurs parens, ceux qui redoutaient la vue même des autres hommes, reprirent leurs anciennes liaisons; les maisons qui portaient les marques de mortalité ne leur parurent plus suspectes; les chambres même les plus infectées ne furent plus un séjour redoutable; enfin la sécurité fut aussi excessive que l'avait été la frayeur. *Plusieurs couchèrent hardiment dans des lits dégouttans de la sueur des pestiférés.* Une telle conduite ne ralluma point la peste pendant l'hiver; et s'il y eut quelques cas au printemps, ce retour n'eut pas de suite (1). »

(1) Sénac, 1re partie, p. 116.

Funestes résultats des reclusions et des cordons sanitaires pendant la peste de Marseille.

Les mesures qui furent prises pour combattre le fléau pestilentiel, en vertu de l'arrêt du parlement d'Aix, furent cause que l'on délibéra, à l'égard de la malheureuse ville de Digne, si on ne la ferait pas consumer par les flammes avec ses habitans, sous prétexte d'épargner le pays ; délibération bien digne d'une époque beaucoup plus reculée (1). Ce furent ces mesures, aussi absurdes que barbares, qui rendirent l'épidémie pestilentielle si intense et si terrible à Marseille et dans les environs, ainsi que l'ont fait

(1) Les père et fils Gagou, tous deux médecins à Barjols, offrirent à la ville de Marseille de se charger du service de l'hôpital des Pestiférés, et furent nommés. Ils se rendirent immédiatement à leur poste, et entrèrent en fonctions; mais le père fut malheureusement atteint de la peste au bout de peu de temps, et mourut. Cette mort produisit chez le fils une telle frayeur qu'il abandonna l'hôpital, s'enfuit chez lui à Barjols, où il tomba malade, et mourut dans le plus complet abandon. Comme personne ne voulait pénétrer dans cette maison pour enlever le cadavre, on jugea à propos d'y mettre le feu, et de la réduire en cendres avec tout ce qu'elle renfermait.

remarquer les historiens de cette peste ; car la fuite fut dès-lors impossible, puisque toutes les villes, jusqu'aux moindres villages, fermèrent aussitôt leurs portes, et gardèrent soigneusement tous les passages. La Provence entière fut en mouvement et en alarmes ; on porta les précautions à un excès barbare : on commença à ne plus regarder les Marseillais qu'avec horreur, à les fuir avec soin, à les traiter avec inhumanité ; ils furent rebutés partout, chassés de tous les environs, abandonnés de tout le monde, et livrés à toutes les rigueurs d'une calamité horrible. La ville de Marseille fut en outre cernée de troupes, ce qui, en la privant du secours des contrées voisines, ne tarda pas à lui faire éprouver une disette qui alla toujours en augmentant ; elle devint telle, que l'on constata, le 30 juillet 1720, qu'il n'y avait presque plus dans la ville ni blé, ni viande, ni bois, ni argent au trésor, d'après l'inspection qui fut faite ; il régnait une cherté excessive de toutes choses, tout était dans un désordre affreux ; les boutiques, les églises, la bourse, se fermèrent ; la cessation des travaux publics et particuliers, qui étaient la seule ressource d'une grande partie des habitans, réduisit ceux-ci à la dernière misère.

La populace se trouva aussi misérable qu'alarmée par la fuite de toutes les personnes les plus aisées ; car un grand nombre de médecins, de chirurgiens, de propriétaires, de prêtres, de fonctionnaires publics, d'officiers de justice, etc., avaient déjà pris

la fuite avant que l'arrêt du parlement reçût son exécution; et cette ville, naguère si florissante, fut bientôt plongée dans l'indigence, la solitude, le silence, la désolation et la mort : un deuil affreux se manifesta de toutes parts, un morne silence régnait partout, et les parens et amis ne tardèrent pas à s'éviter, attendu que chacun craignait de recevoir de son voisin le trait contagieux et lui inspirait la même crainte. On s'enferma dans les maisons avec le peu de provisions qu'il fut possible de faire, parce que tout devint suspect, et Marseille présenta l'aspect d'une ville déserte; mais dans cet asile, où l'on cherchait à se soustraire à des causes imaginaires, la frayeur, la famine, le dénûment de tous secours répandirent le désespoir et la mort. Comme les malades s'accumulaient de tous côtés, on vit régner dans les hôpitaux et chez les particuliers une confusion, un désordre et un encombrement de morts et de mourans dont le seul récit fait horreur. La désolation devient de plus en plus affreuse; on n'enlève plus les malades, ils infectent leurs voisins, et ces infortunés périssent autant d'inanition que de la peste. Le nombre des morts s'accroît tellement que les nuits ne sont plus assez longues pour les enlever tous. Déjà domestiques, mercenaires, pourvoyeurs, tous ont péri ou sont devenus suspects; les boulangers, les bouchers, les poissonniers, etc., ne peuvent plus suffire aux besoins des

habitans, attendu que la plupart d'entre eux ont disparu. L'intérieur des maisons présente un spectacle des plus déchirans; les pauvres, n'ayant plus de quoi subsister, sortent de leurs habitations, les uns pour aller à l'hôpital, et les autres pour tâcher de trouver quelques secours dans la commisération publique; tandis que les riches, après avoir perdu leur famille et leurs domestiques, sont également forcés de quitter leurs demeures et d'aller chercher dans les rues des services qu'ils ont la certitude de ne pas obtenir chez eux; les premiers ne trouvant plus rien à gagner, et les seconds plus rien à acheter, la misère devint la même pour tous, et fut bientôt aussi générale que la maladie.

On trouva dans bien des maisons des enfans à la mamelle qui gémissaient dans leur berceau auprès du cadavre de leur mère : ils n'avaient reçu ni soins ni nourriture dès la mort de celle-ci; personne ne voulait leur porter secours, et moins encore les recevoir et les nourrir, car les idées de contagion détruisent toute pitié en temps de peste; la crainte de prendre cette horrible maladie étouffe tous les sentimens de charité et même ceux d'humanité. Tous les balayeurs des rues avaient pris la fuite dès le commencement de l'épidémie : aussi la ville demeura-t-elle remplie de fumier et d'ordures pendant plus de deux mois. De toutes les maisons on jeta en outre, dans les rues, les matelas, les paillasses, les couver-

tures, les hardes et haillons qui avaient servi aux pestiférés. L'aspect de la ville devint alors des plus effrayans; les quais, les rues et les places publiques, quelque longs et vastes qu'ils fussent, furent jonchés en peu de temps de morts, de malades, de mourans, de meubles et d'immondices; de sorte qu'il ne fut plus possible de sortir de chez soi sans passer sur des cadavres, et de parcourir ces lieux sans être à cheval. La mortalité s'accrut à tel point qu'il succombait jusqu'à deux mille personnes par jour; dès cette époque, on n'enleva plus les morts, et un grand nombre furent jetés par les croisées, faute de gens pour les traîner à la porte de la maison; les voisins furent souvent obligés, pour leur propre conservation et pour éloigner d'eux une si grande infection, de faire un effort sur eux-mêmes, en allant pendant la nuit les tirer des appartemens où ils étaient, pour les traîner sur le pavé, le plus loin qu'ils pouvaient de leurs habitations, et les laisser devant celle d'un autre, qui frémissait le lendemain matin en trouvant ce hideux objet qui le glaçait d'effroi.

Quelle terrible infection dut s'exhaler de tant de cadavres qui demeurèrent entassés les uns sur les autres pendant un temps assez long, et dont quelques-uns étaient tellement corrompus que leurs chairs étaient délayées par l'eau des ruisseaux, et coulaient en lambeaux avec elle! on vit aussi des flots de sang dans les rues! Sous les arbres du Cours et

des places publiques, sous l'auvent des magasins des rues et du port, on apercevait entre tant de cadavres un nombre prodigieux de pauvres malades, et même des familles entières, étendus misérablement sur un peu de paille ou sur de mauvais matelas : les uns étaient dans un état de langueur qui n'attendait qu'une mort secourable; les autres avaient l'esprit troublé par l'ardeur du venin qui les dévorait; ils imploraient par des plaintes et des gémissemens les secours de ceux que la nécessité contraignait de sortir de leurs maisons, et leur demandaient une goutte d'eau pour tempérer l'ardeur d'une fièvre qui les consumait, sans que les prières les plus touchantes pussent leur obtenir ce faible soulagement. Il s'exhalait d'entre eux une puanteur insupportable; et comme si le mal dont ils étaient atteints n'était pas assez cruel et assez terrible, ils éprouvaient encore toutes les rigueurs de la disette et de la misère publique, qui semblaient être d'accord avec la peste pour faire souffrir tout à la fois plusieurs morts à ces infortunés. Ils n'avaient plus pour asile que les rues : ils étaient étendus sur le pavé, abandonnés de tout le monde, livrés aux douleurs les plus amères, exposés à l'ardeur d'un soleil brûlant pendant le jour et à la fraîcheur de l'air pendant la nuit; ils n'appelaient plus que la mort à leur secours, après avoir inutilement imploré celui de leurs parens. Lorsqu'on rencontrait quelques per-

sonnes, elles étaient le plus souvent hâves, livides et dans le délire; elles erraient sans savoir où, tant qu'elles pouvaient se soutenir, tombaient bientôt accablées de faiblesse, et, ne pouvant plus se relever, elles rendaient le dernier soupir dans l'endroit même de leur chute, où elles restaient le plus souvent dans des attitudes étranges et contorsionnées; on en vit quelques-unes tomber à la renverse, et expirer sur des cadavres déjà corrompus.

Plusieurs personnes s'égorgèrent elles-mêmes, d'autres se précipitèrent dans la mer, et d'autres se jetèrent par les fenêtres de leurs maisons, pour mettre fin à tous leurs maux, et prévenir la mort, qui ne pouvait tarder long-temps à les frapper : aussi tant de crânes ouverts et de viscères répandus présentèrent-ils le plus horrible spectacle. Un nombre infini de chiens affamés par la désertion ou la mort de leurs maîtres s'acharnaient sur ces cadavres et les dévoraient. Le bruit se répandit que les progrès de la maladie devaient être attribués aux chiens et aux chats, qui la propageaient, erreur qui s'accrédita d'autant plus facilement que, pendant ces grandes calamités, on est toujours disposé à ajouter foi aux choses même les plus absurdes; on en fit dès-lors un très-grand carnage, et on jeta ensuite la plupart des cadavres de ces animaux dans le port; mais la mer ne tarda pas à les rejeter sur le rivage. Il y eut en outre plus d'un millier de cadavres humains qui

restèrent exposés à l'ardeur du soleil pendant plus de trois semaines sur la Tourette, et plus de deux mille couvraient encore les rues le 6 septembre, ce qui accrut l'intensité du fléau et le propagea : dès-lors les maisons les mieux fermées, les monastères où l'on prenait des mesures de précaution les plus sévères, en éprouvèrent des atteintes. On ne vit et on n'entendit bientôt dé tous côtés que cris, que pleurs, que plaintes, que gémissemens, que désolation, qu'effroi et que désespoir.

La nature oublia d'abord toutes ses obligations ordinaires, et les lois de la chair et du sang, moins fortes que la crainte d'une mort certaine, plièrent honteusement et sans la moindre résistance. On prit aussi le barbare parti de jeter les malades hors de leurs maisons, ou de les y laisser sans aide ni secours, livrés à la faim, à la soif, et à tout ce qui pouvait rendre la maladie plus terrible et plus cruelle. Des maris en agirent ainsi envers leurs épouses, des épouses envers leurs maris, des enfans envers leurs père et mère, et ceux-ci envers leurs enfans ; vaine précaution que leur inspiraient l'amour de la vie et l'horreur de la maladie ! Une mort prématurée était bientôt la punition de leur cruelle lâcheté, et on avait alors pour eux la même dureté : on les mettait à leur tour à la rue, ou on les laissait seuls dans leur maison périr sans aucun secours ; ceux même qui s'étaient sacrifiés au service des pestiférés se trouvèrent réduits au plus cruel abandon.

On en vit un exemple dans la personne d'un curé que son zèle et sa charité avaient fait remarquer dans l'exercice de ses fonctions, et qui, atteint de la maladie, se trouva seul dans sa maison, sans domestiques, sans voisins, et sans pouvoir se procurer aucun secours. Dans cet état, il s'efforce de sortir, et va d'un pas chancelant implorer d'une voix mourante des secours de charité; mais, partout repoussé, il revient chez lui y attendre la récompense due à ses travaux, et là, abandonné des hommes par suite des funestes idées de contagion, il expire seul entre les bras de la Divinité.

Le 24 septembre, la misère et la calamité étaient arrivées à leur dernier période : tout gémissait, tout soupirait et tout se mourait, tant à la ville qu'à la campagne ; ceux que la fureur du mal épargnait mouraient de faim et de désespoir, maux plus cruels et plus redoutables que la peste même. Les sources de charité, qui avaient coulé jusqu'à cette époque, se trouvèrent tout à fait taries; le ciel semblait être devenu d'airain et la terre de fer pour ces malheureux habitans; ils n'avaient d'autre consolation que l'espoir d'une mort prochaine.

Un spectacle aussi déchirant eut lieu dans les campagnes : on reléguait les pestiférés même dans les endroits les plus sales; on ne les souffrait pas sous le même toit que les personnes en santé, comme si tout en eux eût été contagieux, jusqu'à leurs regards.

et leurs cris : plusieurs de ces infortunés étaient couchés à terre sur des feuilles d'arbres ou sur de la paille; d'autres languissaient dans des lieux éloignés de toute habitation. Une jeune fille fut renfermée dans une étable, où on lui jetait sa nourriture par une ouverture pratiquée exprès. On éprouvait à peine les premières atteintes de la maladie qu'on était transporté sous un arbre, où on n'avait pour tout secours qu'un peu d'eau et de bouillon, donnés avec une circonspection effrayante pour les malades. Malgré toutes ces barbares précautions, *le territoire se remplissait de morts et de mourans*, et la mortalité devint si grande qu'on ne vit d'autre culture dans les terres que celle des fosses où l'on avait enseveli les morts. On remarqua, à la campagne comme à la ville, les mêmes exemples d'inhumanité et de cruauté.

Je m'abstiendrai de parler des crimes nombreux auxquels donnèrent lieu les mesures prescrites par l'arrêt du parlement, des malheureux à qui l'on fit casser la tête, de ceux que l'on fit périr sans aucun jugement et bien souvent sur de simples soupçons, ainsi que des nombreuses personnes qui gémissaient dans les fers sous le poids d'une injuste prévention. On en trouve un bien douloureux récit dans le Mémoire qu'adressèrent au Régent les provinces qui venaient d'être le théâtre de l'épidémie, pour le supplier

de faire cesser les mesures despotiques qui les opprimaient, et les crimes nombreux que celles-ci favorisaient (1).

Opinion de grands observateurs sur la non-contagion.

Si l'on consulte les opinions des praticiens, on voit que dans tous les temps des hommes d'une conviction profonde n'ont pas craint de désapprouver ouvertement les prétendues mesures sanitaires, et de froisser les préjugés en vigueur ; aussi *Stoll* s'exprime-t-il en ces termes : « Les précautions dispendieuses par lesquelles on s'efforce d'écarter la peste d'un endroit, qui suspendent tout commerce avec les voisins et répandent au loin la terreur, sont-elles nécessaires ? Ne sont-elles pas plutôt extrêmement nuisibles, soit parce que l'interruption du commerce amène la cherté des vivres, soit parce que tout cet appareil employé contre la peste inspire la crainte de la mort, deux circonstances capables de produire une peste intérieure (2) ? »

(1) La plupart des faits que j'ai rapportés dans cet article sont extraits de l'ouvrage du docteur Bertrand, publié à Cologne en 1722, de Papon, et des pièces historiques, déjà cités.

(2) Médecine pratique, t. II, p. 64, 65.

Dans le Mémoire de *Chirac*, à l'occasion de la peste de Marseille, on trouve ce passage non moins remarquable : « Comme il est apparent que toutes ces précautions outrées (en parlant des cordons sanitaires, etc.) ont toujours autant et plus contribué à faire multiplier et répandre cette effroyable maladie, par l'interruption et une diminution notable du commerce, qui réduisent les peuples à la dernière misère et à la famine, causes bien plus certaines et plus infaillibles de la peste que n'est la contagion, il est de la sagesse du gouvernement, tandis qu'on prend toutes les précautions pour se défendre d'une cause insensible et *de pure opinion*, de ne pas en négliger une aussi réelle et aussi certaine que l'est la misère et la famine, dont le peuple est menacé par une longue interruption de commerce intérieur et extérieur. »

Le jugement que portèrent sur la non-contagion de la peste de Marseille les quatre médecins (1) que la Cour y envoya en 1720 doit être aujourd'hui d'un bien grand poids. Il fait honneur à leur indépendance, et ne fut chez eux que le résultat d'une profonde conviction, d'après les bien tristes faits qui se passaient sous leurs yeux. Ces praticiens distingués

(1) Chicoyneau, Deidier, Verny et Soulier, noms illustres, et qui ne méritent pas l'oubli dans lequel plusieurs auteurs les ont laissés.

se couvrirent de gloire en prodiguant avec un si beau et un si noble dévouement les secours de leur art à cette cité infortunée, secours d'autant plus précieux que la plupart des médecins de cette ville avaient pris la fuite. Chacun sait qu'ils ne prirent aucune précaution personnelle dans leurs fréquens rapports avec les nombreux malades qu'ils virent chaque jour pendant une année; la santé dont ils jouirent au milieu de tant de causes d'infection est la meilleure preuve qu'ils aient pu fournir à l'appui de la non-contagion de cette épidémie.

L'opinion de M. le professeur *Geoffroy Saint-Hilaire*, l'un des plus illustres naturalistes dont la France se glorifie, est une autorité bien puissante sur le sujet dont il s'agit. Ce savant fit à cet égard des observations précieuses lors de l'expédition d'Égypte, surtout pendant qu'il habitait avec son frère, directeur-général des travaux de construction, une partie des bâtimens de la ferme d'Ibrahim-Bey, qui servait aussi d'hôpital pour les pestiférés. Ce vaste édifice n'avait qu'une seule entrée, et pour les personnes qui y avaient leur logement et pour l'hôpital; de sorte qu'il n'était presque pas possible d'entrer chez soi ou d'en sortir sans se trouver en contact avec les nombreux malades qui y étaient apportés, et malgré cela aucune de ces mêmes personnes ne fut atteinte de la peste. Il remarqua constamment que la maladie se manifesta d'abord sur des soldats qui s'étaient livrés à des

excès, soit qu'ils eussent fait abus de liqueurs alcooliques, soit qu'ils eussent fait abus du coït ou de la masturbation.

Ce grand observateur fut convaincu qu'il fallait autre chose qu'un contact médiat ou immédiat pour donner naissance à la maladie, et que l'air devait jouer un rôle bien important sur la production de celle-ci, lorsqu'il vit qu'on pouvait non-seulement se mettre à l'abri de la peste qui régnait sur les côtes de la mer en allant habiter la Haute-Égypte, mais encore rétablir promptement les malades en les faisant changer de localités (1), *et vice versâ* lorsqu'elle régnait dans la Haute-Égypte. Si la maladie eût été aussi contagieuse, ajoute-t-il, l'armée eût éprouvé une mortalité bien plus considérable et la perte d'un plus grand nombre de médecins, puisque sa nature

(1) Orræus fit la même remarque pendant la peste de Jassy. Voici comment le docteur Pugnet s'exprime sur ce sujet: « Un bataillon de la 25e demi-brigade, pendant son séjour à Damiette, faisait seul plus de pertes que tous les autres corps réunis. Il partit pour Mansourah, laissa un malade en route, et dès-lors fut exempt de toute infection. Il a suffi à la garnison entière, pour se mettre hors d'atteinte des miasmes contagieux, de traverser le Nil et de camper sur la rive opposée.

Prosper Alpin avoue aussi qu'elle est produite par l'air: *Ab aeris vitio, et hoc non nisi ubi Nilus immodicè ea loca inundat.* (De Med. Ægypt., lib. I.)

fut méconnue pendant plusieurs jours, et que durant ce temps aucune précaution ne fut prise, ni par les gens de l'art, ni par d'autres personnes; on ne fut assuré de son existence que *lorsque la mortalité devint assez considérable, et que les gens du pays eurent affirmé positivement que c'était la peste.*

Un fait bien curieux vint confirmer ses idées sur la non-contagion de cette maladie : « Nous nous promenions un jour en canot, dit-il, mon frère et moi, avec quelques personnes de notre connaissance, lorsque l'une d'elles, voulant juger si nos matelots étaient d'habiles plongeurs, leur jeta une pièce d'argent dans le Nil; ces hommes, quoique haletans de chaleur et couverts de sueur, se précipitèrent immédiatement dans l'eau pour l'aller chercher; je dis à mon frère, en voyant cela : Ces malheureux vont payer bien cher cette imprudence, car il est presque certain qu'ils auront la peste. L'événement confirma mon funeste pressentiment; trois d'entre eux, sur quatre, en furent atteints le lendemain, sans qu'aucun accident se manifestât parmi nous; et cependant la maladie ne régnait pas auparavant dans le lieu qu'ils habitaient. » Ce célèbre professeur est persuadé que la crainte de cette maladie et les excès en tous genres sont au nombre des causes qui prédisposent le plus à la contracter : aussi s'empressa-t-il, en 1832, de publier ses idées à cet égard, dès les premiers jours

de l'invasion du choléra-morbus à Paris, afin de rassurer les habitans de la capitale.

Depuis plusieurs années, l'immortel auteur de la Doctrine physiologique manifeste avec indépendance ses idées sur la non-contagion; voici de quelle manière il s'exprime : « La contagion de la peste était regardée autrefois comme incontestable; pour moi, je pense que tous les typhus, même celui de notre pays, quand ils sont très-violens, peuvent se manifester aux personnes saines et prédisposées, qui approchent des malades réunis dans des espaces resserrés, dans des édifices encombrés et malpropres; mais je ne pense pas que des typhus, même la peste, puissent marcher et se répandre dans la société par une vertu contagieuse, indépendante des agglomérations d'hommes et des causes atmosphériques qui les produisent. Ils ne se développent que chez les personnes qui respirent l'air des foyers où ils règnent, et qui sont dans des dispositions favorables pour s'infecter. Un seul pestiféré, un seul typhosé, s'il est enfermé dans un espace trop étroit, peut infecter une personne prédisposée, qui se sature de son halitus; mais cela ne peut s'étendre à un grand nombre, ni arriver dans un air libre et sain (1). »

(1) Extrait du Cours de Pathologie générale fait en 1833, par M. le profess. Broussais, à la Faculté de médecine de Paris.

Je ne passerai pas sous silence l'opinion sur ce sujet de deux médecins des plus éclairés et des plus honorables que la France possède, MM. les professeurs *Serres* et *Bouillaud*, si clairement et si énergiquement rendue par l'un d'eux en ces termes : « La croyance à la contagion est une de ces superstitions scientifiques avec lesquelles il faut espérer que nous ne tarderons pas à en finir (1). » J'y ajouterai celles de MM. les docteurs *Lassis*, *Chervin*, *Mac Lean* et autres, de ces deux derniers surtout, qui sont si recommandables par leurs infatigables recherches et leurs précieuses découvertes sur les maladies réputées contagieuses. Personne n'osera sans doute contester que leur opinion doit être une autorité en semblable matière.

Les idées de contagion ont toujours produit une grande terreur, même parmi les gens de l'art : ainsi le célèbre médecin de Pergame, témoin des ravages que la peste exerçait dans Rome en 166, sous Marc-Aurèle et Lucius Verus, abandonna cette ville et se retira à Aquilée, où, loin de prodiguer les secours de son art, sa propre frayeur, dit-on, contribua à augmenter la terreur générale. Le grand *Sydenham* agit de la sorte en 1665, en abandonnant ses compatriotes à leur malheureux sort pour se retirer à la

(1) Traité pratique, théorique et statistique du choléra-morbus de Paris, p. 203.

campagne. Mais, à mesure que de nouvelles recherches seront faites sur cette maladie, l'opinion de la contagion perdra de jour en jour de son influence; et s'il est vrai que l'effet des miasmes s'annule par l'abaissement de température, qui précipite une partie de ceux-ci avec la vapeur aqueuse qui leur sert de véhicule, et par l'agitation de l'air qui les disperse, ne regardera-t-on pas comme une loi aussi absurde que barbare celle qui inflige la peine capitale au malheureux qui franchit un cordon sanitaire pour s'échapper du foyer d'infection, où il croit trouver une mort certaine, et gagner l'air pur d'un lieu frais et élevé, où il doit conserver la santé? Ne sentira-t-on pas ce que renfermait de révoltant cette instruction en vigueur pendant la peste de Marseille, ainsi conçue : « Si par hasard quelques habitans échappaient « à la vigilance des postes, il faut, en quelque endroit « qu'ils aillent, les faire arrêter avec précaution, « pour ne point communiquer, les ramener dans « leur territoire, leur faire casser la tête devant leurs « compatriotes, exemple absolument nécessaire pour « les contenir (1)? » Ne regardera-t-on pas comme absurdes tous ces contes faits à l'occasion des prétendus moyens de propagation, tels qu'une vieille corde enfouie depuis vingt-cinq ans, un chat, un serin, une mouche, une araignée, et mille autres dont *Diemer-*

(1) Sénac, 2ᵉ part., p. 60.

broek avait déjà fait justice, en disant que les auteurs de ces faits ne prétendaient pas les garantir, et qu'ils parlaient d'après le petit peuple?

Les préjugés barbares du seizième siècle disparaîtront, quoi qu'on fasse pour s'y opposer; et l'on peut déjà reconnaître actuellement que les prétendus semeurs de peste du moyen âge étaient tout aussi innocens que les prétendus semeurs de choléra en 1832, et que les malheureux accusés d'avoir propagé le fléau en graissant des rampes d'escaliers avec des emplâtres enduits de la matière des bubons pestilentiels, et condamnés à être brûlés, furent victimes d'une bien déplorable erreur (1). Un nommé Caddoz fut aussi, pour la même cause, tenaillé, décapité et écartelé en 1530; et Lentille mourut dans les tourmens de la question en 1545. La science ne possédait pas alors les belles expériences de MM. *Des Genettes* et *Assalini*, répétées dans ces derniers temps par le docteur *Clot* sur lui-même.

Le nombre des médecins qui regardent cette affection comme non contagieuse s'accroît de jour en jour : ainsi on peut citer à Constantinople MM. les docteurs *Anino*, *Brayer*, *Bertoloti* et autres, ainsi qu'un grand nombre de médecins turcs et juifs, au nombre desquels *Adgi Mustapha* doit être placé au

(1) Arrêts mémorables du Parlement de Toulouse, par Laroche Flavin, liv. III, tit. VII.

premier rang (1); et en Égypte, MM. *Clot*, *Gaëtani*, *Per-*

(1) Le même dont parle M. le professeur Des Genettes dans sa Relation historique de l'armée d'Orient, p. 52, et qui fut fait prisonnier lorsque nos armées s'emparèrent de Jaffa. A cette époque, ce Musulman redoutait déjà si peu la prétendue contagion, qu'il offrit de pratiquer sur nos pestiférés toutes les opérations qui étaient réputées les plus dangereuses, en reconnaissance des bons traitemens qu'il recevait de notre part; il est aujourd'hui âgé de plus de quatre-vingt-trois ans, et exerce encore la médecine à Galata. Lorsqu'il eut recouvré la liberté, il retourna dans sa patrie, et ne cessa dès-lors de voir et de traiter des pestiférés chaque fois que l'occasion s'en présenta, ce qui ne tarda pas à lui acquérir une grande réputation, et surtout lui a valu une immense fortune. Il m'accueillit avec bonté le jour où je me présentai chez lui (à sa boutique), me fit asseoir, et me dit qu'il avait vu les Français en Égypte. Il est bon de remarquer que les médecins turcs ont ordinairement, dans une des rues les plus fréquentées de la ville, une boutique où ils passent une partie de la journée: elle leur sert de cabinet de consultation et de pharmacie; on y voit des flacons en verre et un certain nombre de pots en faïence, tels qu'on en avait il y a sept ou huit siècles, et dans lesquels sont quelques médicamens.

Dès que ce respectable vieillard connut le motif de ma visite, il répondit avec complaisance aux diverses questions que je lui adressai, me traça le traitement qu'il faisait suivre à ses malades, et me dit qu'il avait vu plus de quarante mille pestiférés, ce qui est bien croyable, puisqu'il est chargé de constater les cas de peste. Son traitement, tout à fait turc, est peu important à connaître dans l'état actuel de la science. Il proscrit d'abord toute évacuation sanguine quelconque;

ron, Balard, Lachèze, Seisson et beaucoup d'autres. Fai-

mais il insiste sur une diète sévère, administre les boissons sudorifiques, telles que des infusions de fleurs de camomille ou de sureau, jusqu'à ce que l'éruption se fasse; alors il amène les bubons à suppuration au moyen de cataplasmes émolliens, surtout à l'aide d'un cataplasme composé de graines très-petites d'une espèce de raisin propre à la côte d'Asie, qu'il fait préalablement cuire. Il me semble qu'il me dit y appliquer quelquefois un vésicatoire lorsqu'ils sont indolens; il les ouvre à leur maturité avec le bistouri, et il traite aussi les charbons par les émolliens. A l'apparition des bubons ou des charbons, la tisane est remplacée par une légère décoction de riz. Il administre les purgatifs contre la constipation, et les narcotiques dans les cas d'ataxie. Au bout de vingt jours, époque à laquelle il regarde le malade comme hors de danger, il lui permet l'usage d'un peu de pain et de poisson; mais il ne permet l'usage de la viande qu'au bout de quarante jours, terme qu'il croit nécessaire pour une guérison radicale.

Je n'oublierai jamais que, lorsque je lui demandai s'il croyait la peste contagieuse, il se mit à sourire, me regarda ensuite fixement, balbutia quelques mots inintelligibles (le vrai croyant a le mensonge en horreur), et me dit avec gravité: ***Dieu seul le sait.*** Quant aux diverses questions que je lui adressai sur la mortalité dans les différens sexes, les différens âges, etc., il déclara ne pouvoir y répondre, et me dit que ce n'était pas son affaire de se livrer à de telles remarques. Comme je m'aperçus que sa boutique ainsi que la pièce voisine, destinée pour les femmes, étaient remplies de cliens, je jugeai à propos de mettre fin à mes questions, le remerciai de son obligeance, et pris congé de lui.

sons des vœux pour que le courageux docteur *Chervin* obtienne du gouvernement la permission qu'il sollicite depuis si long-temps avec une rare persévérance, et puisse bientôt doter la science de la preuve incontestable de la non-contagion par le moyen des germes pestilentiels. Le savant docteur *Rochoux* annonce en termes bien précis cette grande réforme médicale, lorsqu'il dit : « Nous ne craignons pas de le prédire, l'édifice fantastique de l'ancienne contagion, sapé de tous côtés, ne peut tarder de s'écrouler ; l'instant approche où les résultats d'une saine expérience, discutés avec impartialité, appréciés sans prévention, seront irrévocablement substitués à des chimères enfantées par l'ignorance, admises par l'aveugle crédulité et entretenues par la crainte (1). »

Épidémie de Constantinople en 1834.

L'épidémie pestilentielle de 1834 a principalement sévi en Turquie sur les adultes, les hommes d'une forte constitution, ainsi que sur d'autres qui, par suite d'excès en tous genres, indépendamment des causes déjà signalées, se trouvaient dans des conditions défavorables ; les vieillards et les enfans ont en général été épargnés ; les femmes ont aussi été affec-

(1) Dictionnaire de médecine, art. *Contagion*.

tées dans unc proportion moindre de près d'un tiers, avantage que l'on doit attribuer au genre de vie qu'elles mènent, ainsi qu'au yachmack, espèce de voile qui rccouvre chez elles les voies respiratoircs en même temps que la majeure partie dc leur visage. On n'a pas remarqué que les cas de pestc aient été plus nombreux parmi les femmes enceintes, et on m'en a cité quelques-unes qui, quoiqu'elles eussent soigné leurs maris pestiférés, non-seulement n'ont pas été frappées par le terrible fléau, mais encore ont eu des couches fort heureuses pour clles et leurs enfans. Quant aux professions, les tanneurs seuls ont été épargnés, tandis que la mortalité a été considérable parmi les cordonniers, etc., les francs surtout. J'aurais bien désiré connaître à quelle heure du jour et de la nuit l'invasion de la maladie avait été la plus fréquente pendant cette épidémie; mais lcs prêtres qui sont attachés aux hôpitaux des pestiférés ne se sont jamais livrés à de telles recherches, et les médecins auxquels je me suis adressé n'avaient que des renseignemens peu exacts à cet égard. Ils m'ont cependant affirmé qu'elle avait eu lieu le plus ordinairement depuis le couchcr du soleil jusqu'à son lever, bien rarement dans la matinée, et que quelques cas seulement s'étaient manifestés dans l'après-midi.

Symptômes de la Peste.

Au début de la maladie, malaise, insomnie, faiblesse générale, démarche chancelante comme dans l'état d'ivresse; léger frisson le long de la colonne vertébrale, qui devient quelquefois intermittent pendant plusieurs jours, suivi de fièvre avec exacerbation le soir; céphalalgie peu intense; langue blanche, humide et épanouie; regard inquiet, envies de vomir ou vomissemens de matières blanchâtres ou jaunâtres; douleur dans la région précordiale; pouls plein et fréquent; respiration libre, miction facile, ordinairement constipation.

Dans la deuxième période, qui arrive ordinairement du deuxième au troisième jour, il y a exaspération des symptômes ci-dessus; céphalalgie intense et sus-orbitaire; prostration des forces; fièvre avec chaleur brûlante à la peau, suivie de sueurs; trouble dans les idées, délire; yeux étincelans, regard sombre et inquiet; tintemens d'oreilles; épistaxis; face bouffie, d'autres fois grippée; parole gênée; langue sèche et rouge sur ses bords, couverte d'un enduit jaunâtre à sa base; pouls faible et très-fréquent, 120 à 130 pulsations par minute, ainsi que je l'ai constaté sur quelques individus; anorexie, soif vive; émission des urines difficile et douloureuse; quel-

quefois évacuations liquides jaunâtres ou verdâtres, coïncidant avec des vomissemens de même couleur; apparition d'un ou de plusieurs bubons aux aines ou aux aisselles, ou en ces deux régions à la fois, aux jarrets et au cuir chevelu, précédés de douleurs sourdes dans ces régions; parotides, charbons plus ou moins nombreux sur la poitrine, et souvent à l'épigastre, sur les membres, le visage, et principalement le nez. Il y a ordinairement rémission des symptômes le troisième jour, quand la mort ne survient pas.

La troisième période s'étend du troisième au cinquième ou au septième jour: alors coma, œil fixe et immobile, paupières à moitié fermées, cécité; décubitus dorsal forcé; faciès hippocratique; langue effilée à sa pointe, sèche, rugueuse, avec un enduit fuligineux ou jaunâtre, couverte d'aphthes, ainsi que la membrane muqueuse buccale (1); teinte plombée ou d'un jaune paille sur le visage et tout le corps; région du foie volumineuse; ventre légèrement ballonné; quelquefois évacuations alvines liquides, in-

(1) Ces aphthes m'ont présenté chez deux individus, lors de ma visite à l'hôpital des Pestiférés grecs, une forme toute particulière; ils occupaient l'extrémité antérieure et supérieure de la langue, au nombre de deux ou trois, en forme de cou de bouteille, de la longueur de près de deux lignes, et que je ne peux mieux comparer qu'aux canaux oculaires des colimaçons.

volontaires, aussi bien que les urines, d'un vert noirâtre; apparition de pétéchies ou plaques bleuâtres sur le cou, la poitrine et le ventre.

Marche et terminaison de la maladie.

La marche de la maladie est loin d'être toujours celle que je viens de décrire; elle peut être très-bénigne, c'est-à-dire ne s'annoncer que par un léger frisson, suivi d'un peu de fièvre, et se terminer par des sueurs abondantes en deux ou trois jours; on observe aussi fréquemment des symptômes appartenant à toutes les périodes survenir dès le début: alors le malade périt en moins de vingt-quatre heures, et d'autres fois en quelques heures seulement, avec ou sans aucune apparition de bubons ni de charbons. La maladie peut également durer pendant un temps plus ou moins long: lorsque le retour à la santé doit avoir lieu, et on peut l'espérer si l'affection se prolonge au-delà du septième jour, si les bubons sont en pleine suppuration, si le pus est de bonne nature, et surtout si elle présente un caractère inflammatoire bien tranché, la convalescence est lente et les rechutes sont très-fréquentes. Quand il survient à la fin de la deuxième période des symptômes adynamiques ou ataxiques, la mort arrive ordinairement en peu d'heures. Les bubons et les pétéchies peuvent survenir même après la mort, ainsi que cela a été

observé l'année dernière en Égypte, et que l'avait consigné le docteur *Schnurrer* dans son ouvrage déjà cité, p. 165.

Pronostic de la maladie.

Il est difficile à porter dans quelques cas, surtout si le délire est furieux. Les hémorrhagies, les évacuations abondantes de couleur verdâtre, la prostration des forces, les vomissemens fréquens, les soubresauts des tendons, la faiblesse et l'intermittence du pouls, l'odeur cadavéreuse, la disparition des bubons, des charbons et des pétéchies, sont des signes fâcheux. Il en est de même des parotides et des bubons qui apparaissent aux aisselles, au cou ou au cuir chevelu. Le pronostic est en général favorable lorsque la maladie marche lentement, et se prolonge au-delà du septième jour.

Examen de l'œil d'un pestiféré.

L'examen attentif de l'œil du malade est pour le praticien exercé d'un grand secours dans le diagnostic d'une maladie qui se traduit sous tant de formes diverses; car, outre l'expression mélancolique mêlée de frayeur qu'il donne à la face, il est ordinairement injecté dès l'invasion de la maladie; quelquefois il y a écoulement de larmes. La pupille est fortement dilatée dans la première période, tandis qu'elle

est contractée quand les symptômes inflammatoires prédominent ; la sclérotique est d'un blanc mat, et dans quelques cas la cornée présente l'aspect de cristal dépoli, par la disparition de l'arc précornéo-sclérotidien.

Inspection du sang d'un pestiféré.

L'inspection du sang fournit aussi des caractères non moins importans pour reconnaître la maladie, quand elle débute sous une forme insidieuse, comme celle qui fait le sujet de la troisième observation. Si l'on ouvre largement la veine du malade, le sang paraît à l'état normal, sauf qu'il est plus épais, nullement spumeux, se coagule par le refroidissement en caillot très-dense, adhérent aux parois du vase qui l'a reçu, sans fournir aucune trace de sérosité ni d'inflammation ; mais si l'on répète la saignée à des époques assez rapprochées (toutes les quinze heures, par exemple), le sérum devient de plus en plus abondant, et le caillot, en diminuant proportionnellement de volume, se couvre progressivement d'une couenne inflammatoire aussi épaisse que dans les pleurésies les plus intenses.

Autopsies.

Malgré mes désirs de me livrer à des recherches nécropsiques, la chose m'était impossible, un ar-

ticle du Koran s'opposant à l'ouverture d'un cadavre; et, à supposer que j'en eusse obtenu, à force d'argent, la permission à l'hôpital grec, lorsque je le visitai, j'étais seul pour y procéder : il aurait d'ailleurs été indispensable pour moi de me soumettre ensuite à une quarantaine dans l'hôpital, car je n'aurais pu trouver nulle part asile et hospitalité dès que cela aurait été connu ; je m'y serais cependant résigné, mais ma position s'y opposait (1). Je me bor-

(1) J'accompagnai M. Théodore Doulcet, dont j'ai déjà parlé, pendant un voyage qu'il fit en 1834-35, tant en Italie que dans le Levant, afin de se procurer quelque soulagement contre une maladie à laquelle il est en proie depuis nombre d'années, et je ne pouvais en conséquence me séparer de lui. Ce jeune littérateur des plus distingués, dont l'esprit et la profonde érudition font regretter à tous ceux qui ont pu l'apprécier que sa maladie ne lui permette pas de donner un libre essor à ses vastes capacités, fit preuve d'un bien grand courage dans cette occasion : non-seulement il ne s'opposa pas à ce que j'allasse visiter les pestiférés, lorsque je l'informai de mon dessein, quoique les plus graves conséquences dussent en résulter pour lui d'après les idées admises, puisque nous mangions ensemble et couchions dans la même chambre, mais encore il montra pendant le dîner qui eut lieu immédiatement à mon retour de l'hôpital une impassibilité et un sang-froid qui m'étonnèrent. Tant il est vrai de dire que l'homme vraiment supérieur voit tout sous le point de vue le plus philosophique! Puissent ces lignes dictées par la reconnaissance lui en consacrer le souvenir!

nerai en conséquence à rapporter le résultat des autopsies faites à ce sujet par M. *Larrey*, en y joignant celles énoncées par M. *Clot-Bey* dans sa lettre déjà citée, et reproduites dans les journaux scientifiques, ainsi que des documens postérieurs et inédits qu'on a eu la bonté de me communiquer.

Le premier des deux cadavres ouverts à Jaffa par M. *Larrey* présentait les lésions suivantes. Il était couvert de pétéchies et exhalait une odeur nauséabonde; le bas-ventre était météorisé, le grand épiploon jaunâtre et marqueté de taches gangréneuses, les intestins boursoufflés et de couleur brunâtre, l'estomac affaissé et gangrené dans plusieurs points correspondant au pylore, le foie d'un volume plus considérable que dans l'état ordinaire, la vésicule pleine d'une bile noire, les poumons d'un blanc terne entrecoupé de lignes noirâtres; le cœur d'un rouge pâle, son tissu se déchirant facilement; les oreillettes et les ventricules étaient pleins d'un sang noir et liquide, les bronches remplies d'une liqueur roussâtre et limoneuse. Dans le second sujet, les désordres étaient à peu près les mêmes.

Autopsies faites au Caire en 1835.

« On remarque sur les cadavres qui ne sont pas affectés de bubons un développement très-sensible de

tous les ganglions du système lymphatique; sur trois seulement nous avons trouvé des charbons; en général, ces cadavres ne paraissent pas avoir une plus grande tendance à la décomposition que ceux des individus morts d'autres maladies. Les veines sous-cutanées ne sont nullement apparentes; le cœur et toutes les veines des cavités splanchniques sont distendus et remplis d'un sang très-noir, les artères vides, le foie et la rate gorgés de sang: cette dernière a souvent le double de son volume ordinaire et est notablement ramollie; les reins sont d'un violet foncé, leur tissu gorgé de sang; hémorrhagie dans les bassinets; l'estomac contient toujours un liquide noirâtre; la muqueuse fortement injectée présente des plaques rouges assez semblables aux pétéchies, et qui quelquefois, par leur étendue, peuvent recevoir le nom d'ecchymoses: leur dernier degré constitue l'ulcération. Les intestins offrent à peu près le même état, à un degré moins caractérisé; les ganglions lymphatiques, toujours engorgés, ont le quintuple et même le sextuple de leur volume ordinaire; leur tissu est ramolli, couleur lie de vin, quelquefois noir; ceux de l'aine ou de l'aisselle, par leur agglomération, forment une masse homogène d'un aspect presque noir, avec épanchement d'un sang noir dans le tissu cellulaire ambiant. Ces altérations se trouvent dans les ganglions qui se prolongent le long du trajet des vaisseaux dans l'abdomen et la poitrine; plusieurs fois le sang ex-

travasé autour d'eux pourrait recevoir le nom d'hémorrhagie; engorgement des veines sous-arachnoïdiennes et des sinus. A part cette congestion, le parenchyme du cerveau et de la moelle ne nous a présenté aucune altération notable, excepté deux ou trois cas où la substance nous a paru ramollie (1). »

Autopsies faites à Abouzabel, par le docteur SEISSON, *le* 20 *avril* 1835.

« Nous avons fait aujourd'hui au milieu du désert, et par un soleil de 24 degrés, deux autopsies, d'un Arabe mort hier soir, et d'un Turc mort ce matin. Le premier, mort le quatrième jour de la maladie, avec bubon à l'aine gauche et pétéchies sur la poitrine, a présenté une extravasation considérable d'un sang veineux noirâtre dans tout le tissu cellulaire du petit au grand bassin, au voisinage du muscle psoas et des uretères; le bassinet des reins en était rempli; les parois des uretères étaient tout à fait de couleur noire dans toute leur épaisseur et leur longueur; vessie rétractée sur elle-même et vide d'urine; ecchymoses très-prononcées et pétéchies tout le long de la muqueuse gastro-intestinale; rate quadruplée de grosseur, conservant à peu près son organisation normale, de sorte qu'on pourrait la croire

(1) Lettre citée.

à l'état d'hypertrophie ; foie plus développé qu'à l'ordinaire, gorgé d'un sang noirâtre ; les parois de la vésicule noires, celle-ci distendue par une bile de la même couleur. Ganglions lymphatiques inguinaux rouge foncé et engorgés ; celui qui était le siége du bubon avait le volume d'un petit œuf et la consistance des parenchymes de la rate ; un autre ganglion, de la grosseur et de la forme d'un œuf de pigeon, le suivait, et était situé au-dessus de l'arcade crurale ; le reste de cette série de ganglions qui se prolongent dans la cavité abdominale plus ou moins développés, mais confondus avec la masse de tissus cellulaires siége de l'extravasation du sang noirâtre dont nous avons parlé, qui occupait toute la partie antérieure de la colonne vertébrale, jusqu'à la région diaphragmatique ; cavité droite du cœur distendue par ce même sang noir cailleboté, sans aucun caillot ni organisation fibreuse ; le même sang remplissait les cavités gauches, mais en moindre quantité. Organes respiratoires gorgés de mucosités noires et sanguinolentes ; cerveau injecté à sa superficie, sablé à son intérieur, sans autre lésion remarquable.

« Le Turc, jeune, robuste, d'une belle organisation physique, était mort la nuit du troisième au quatrième jour, avec pétéchies sur la poitrine, charbons et bubon très-vaste sous l'aisselle droite, sans changement de couleur à la peau. A l'autopsie, il y a absence de toutes lésions organiques, qui contraste

avec les lésions nombreuses du sujet précédent; tous les organes étaient dans un état d'intégrité qu'on rencontre rarement, même sur les sujets morts par cause traumatique; seulement le cerveau était légèrement injecté à sa surface, mais absolument rien à son intérieur; rien aussi dans le plexus solaire et dans tous les filets du grand sympathique; mais le bubon, qui ressemblait à un large engorgement phlegmoneux sans changement de couleur à la peau, présentait dans la profondeur de cet organe et sous une épaisse couche de graisse une masse de tissus ressemblant encore au parenchyme de la rate par sa couleur et sa consistance; il était entouré d'un tissu cellulaire œdématié et se prolongeant profondément dans l'interstice des muscles pectoraux et grand dorsal. Les ganglions lymphatiques cervicaux participaient légèrement à cette altération (1). »

Autres autopsies.

Dans d'autres autopsies, pratiquées un quart d'heure ou une demi-heure après la mort, on n'a généralement observé aucune des lésions que je viens de rapporter (elles sont les mêmes que celles déjà

(1) Lettre datée d'Abouzabel, écrite par M. le docteur Seisson, le 20 avril 1835, à un médecin distingué de Marseille.

citées), excepté la dilatation des vaisseaux sanguins; presque pas d'infiltration ni de pétéchies à l'intérieur, et le système glandulaire moins altéré, à tel point que, si on n'eût pas été instruit de la cause de la mort, on aurait pu croire que ces individus avaient été frappés par le passage de la foudre. Il paraîtrait donc que les diverses infiltrations, ecchymoses et pétéchies n'ont lieu qu'après la mort, ainsi qu'on s'en est assuré en comparant les autopsies des divers cadavres. On a rarement trouvé, généralement parlant, dans l'estomac et les intestins des lésions bien appréciables; le foie toujours doublé de volume, mais sans altération de son tissu; il en est de même de la rate et des reins: ceux-ci ont néanmoins présenté des ecchymoses à la partie interne de leurs bassinets. Le cerveau a toujours été trouvé à l'état normal, sauf qu'on a quelquefois trouvé injectées les veines qui sont à sa superficie (1).

Moyens prophylactiques.

La peste paraissant être produite par un empoisonnement miasmatique du sang, inhérent aux localités où elle se développe, les moyens les plus rationnels de s'en préserver sont de fuir ces lieux, surtout

(1) Extrait de la lettre italienne déjà citée, écrite par M. le professeur Figari.

lorsque le moral est affecté; de rechercher une habitation saine, où l'air se renouvelle facilement, un exercice modéré, la tranquillité de l'esprit, l'usage d'alimens et de boissons de bonne qualité, la propreté, les bains pour exciter la peau, avec le soin d'éviter la suppression de la transpiration, ainsi que les fatigues excessives, les études sérieuses, l'abus du coït, les boissons glacées, l'ardeur du soleil, et surtout les promenades après le coucher de cet astre, parce qu'alors le refroidissement de l'atmosphère condense la vapeur d'eau qui tient les miasmes en dissolution. Quant aux frictions huileuses, tant vantées il y a quelques années, elles sont presque complètement abandonnées aujourd'hui. Il serait aussi avantageux d'avoir des lits élevés comme les nôtres au-dessus du sol, et sous lesquels l'air pût circuler, ce qui n'a pas lieu dans l'Orient.

Traitement de la Peste.

Je pense pue l'on doit tâcher de combattre la peste à sa première apparition par les mêmes mesures hygiéniques que l'on oppose à la fièvre jaune dans les États-Unis d'Amérique, et qu'en conséquence les moyens à employer sont de deux ordres : les uns doivent être fournis par l'hygiène, et les autres par la thérapeutique. Aussitôt que la peste se manifestera dans des quartiers malsains, et parmi des fa-

milles pauvres, ce qui a ordinairement lieu (1), on devra faire évacuer ces mêmes quartiers, non-seulement aux personnes malades, mais encore aux personnes saines, au lieu de les y séquestrer et de favoriser les progrès du fléau par l'encombrement, comme on l'a fait jusqu'à présent, d'après une erreur des plus grossières et des plus fatales. On leur procurera une alimentation convenable, en même temps qu'une habitation saine, bien exposée, sur un lieu élevé et éloigné surtout de l'endroit que l'on présume être le foyer d'infection. L'autorité devra aussi prendre des mesures très-promptes, non-seulement pour assainir les quartiers qui lui paraîtront les plus insalubres, quoique la maladie ne s'y soit pas encore manifestée, mais encore pour faciliter aux familles pauvres qui les habitent les moyens de se procurer

(1) Les premiers cas de peste ont, presque dans tous les temps, été constatés dans des quartiers malsains et parmi des familles malheureuses : ainsi, pendant la dernière peste de Moscou, il ne mourut de cette maladie que dix nobles, un très-petit nombre de personnes aisées et de négocians. Pendant celle de Marseille, en 1720, la rue Saint-Ferréol, belle, large, bien aérée, et habitée exclusivement par des personnes riches, ne fut atteinte que la dernière. Il en fut encore de même à Constantinople pendant l'épidémie de 1834, ainsi que je l'ai déjà fait remarquer ailleurs; les quartiers turcs, en général bien aérés, et la plupart des mieux situés, n'en furent frappés que les derniers.

une meilleure alimentation. On viendrait à bout, par ce moyen, de soustraire ces personnes aux causes prédisposantes et déterminantes, et on diminuerait probablement l'intensité du fléau pestilentiel.

Quant aux moyens thérapeutiques, un grand nombre de praticiens ont, dans tous les siècles, retiré de bons effets des émissions sanguines, pratiquées en temps opportun : le célèbre *Sydenham* n'eut qu'à se louer de leur emploi pendant la dernière peste de Londres; quelques médecins en firent usage avec succès pendant la peste de Marseille; et lors de l'expédition d'Égypte, MM. *Des Genettes*, *Assalini*, et d'autres praticiens, y eurent recours avec avantage. De nombreux succès ont été obtenus à Constantinople dans ces derniers temps, à l'aide du même moyen, par MM. *Brayer*, *Pellegrinos* et *Anino*, et en Égypte, l'année dernière, par quelques médecins sur eux-mêmes (1).

(1) Le docteur Clot-Bey éprouva l'année dernière les premiers symptômes de cette maladie, et les fit disparaître à l'aide d'une bonne saignée, de la diète et d'un peu de repos. (Lettre adressée à M. Jomard, le 20 juin 1835.) Un autre médecin fut atteint, à Abouzabel, d'une peste d'un très-mauvais caractère : il ordonna aussitôt qu'on lui pratiquât une saignée des plus copieuses, et qu'on laissât surtout couler le sang jusqu'à ce qu'il se trouvât dans une entière défaillance; ce qui fut ponctuellement exécuté. Deux jours après, non-seulement les symptômes alarmans avaient disparu,

Le traitement doit consister, au début de la maladie, quand il n'y a encore ni bubons, ni charbons, ou même s'ils existent depuis peu, dans de larges saignées proportionnées aux forces et à l'âge du malade, répétées à de courts intervalles ; mais il faut s'en abstenir s'il y a vomissement, parce qu'elles pourraient devenir plus nuisibles qu'utiles, en augmentant l'intensité des accidens, ainsi qu'on l'a observé quelquefois : on appliquera alors avec beaucoup d'avantage des sangsues à l'épigastre. On prescrira des boissons froides, acidules, telles que la limonade de citron, l'eau de riz acidulée, des lavemens émolliens, des fomentations émollientes sur le ventre ; on appliquera des cataplasmes émolliens, et mieux encore des cataplasmes préparés avec des ognons de scille cuits sous la cendre, sur les bubons et sur les charbons, et même sur les endroits douloureux, lorsqu'ils n'ont pas encore paru. On cherchera à rappeler les bubons et à les fixer à l'aide de vésicatoires et de ventouses s'ils ont disparu ; on les ouvrira avec le bistouri aussitôt que l'on sentira la moindre fluctuation ; on scarifiera les charbons, et on emportera ensuite l'escharre. M. le docteur *Brayer* a combattu avec succès les charbons par des applications de sangsues faites autour de leur siége : je pense que

mais encore ce malade entrait en pleine convalescence. (Lettre citée du professeur Figari.)

l'on doit avoir recours à cette méthode chaque fois que les charbons sont volumineux et peu nombreux; mais on rencontre malheureusement des cas où elle n'est pas applicable, ainsi que je l'ai vu moi-même sur un individu qui avait treize charbons, dont cinq sur le visage. Quelques praticiens ont aussi conseillé l'administration de l'émétique en lavage; je crois qu'il ne faut y avoir recours qu'avec beaucoup de circonspection, et dans quelques cas seulement où il existe des symptômes d'embarras gastrique très-prononcés, sans aucune trace d'inflammation dans le tube intestinal. On appliquera aussi de nombreux révulsifs, soit à la partie interne des cuisses et des jambes, soit aux extrémités, si des phénomènes cérébraux viennent à se manifester. Lorsque les émissions sanguines n'ont pas réussi, et que l'état adynamique dans lequel se trouve le malade ne permet plus d'y avoir recours, on pourra employer les excitans : quoique cette médication semble peu rationnelle, elle est préconisée par plusieurs médecins qui disent en avoir retiré de bons effets. On administrera en conséquence des potions éthérées, un vin généreux, celui de Chypre, par exemple; des décoctions de quinquina camphré ou de quinquina associé à la valériane, etc. Je dois cependant avouer que pendant les premiers jours des grandes épidémies pestilentielles, les traitemens les plus rationnels ont ordinairement échoué.

Le malade doit être tenu à une diète plus ou moins rigoureuse, selon les différentes phases de la maladie; mais aussitôt que la convalescence s'annonce, on doit lui permettre de légères crêmes de riz, de petites semoules ou vermicelles très-clairs; plus tard, des bouillons de poulet avec un peu de pain, du poisson d'eau douce et autres viandes blanches, des confitures de cerises et d'autres fruits; et ce n'est guère qu'au bout de vingt jours qu'on pourra lui donner, et en petite quantité, des bouillons de grosse viande, etc., afin d'éviter les indigestions, qui produisent le plus souvent des rechutes mortelles.

RÉFLEXIONS SUR LES LAZARETS,

LA DÉSINFECTION, LES QUARANTAINES ET LEUR DURÉE.

Il me reste maintenant à examiner l'efficacité des moyens mis en usage, je veux parler des quarantaines et des lazarets, pour se préserver de la prétendue contagion admise par les gouvernemens, dont les mesures sanitaires ont si peu d'uniformité et sont le plus souvent en opposition entre elles : ainsi, par exemple, vous subissez trois fumigations au lazaret de Marseille, si vous arrivez d'un lieu où règne la peste; vous n'en subissez qu'une, dans le même cas,

au lazaret de Rothen-Thurm, et vous n'en subissez pas à celui de Livourne, car je ne qualifierai pas de fumigation une poignée de plantes aromatiques que l'on brûle au milieu de votre chambre au moment où vous y entrez. M. le professeur *Des Genettes* a depuis long-temps démontré combien un tel moyen est ridicule et inefficace en disant : « Je désirerais que l'on supprimât la cérémonie puérile et illusoire du parfum la veille de la sortie, et qui consiste à enfumer les personnes en brûlant une botte de foin (1). »

Si l'on examine sérieusement la garantie que doivent offrir ces sortes d'établissemens contre la propagation du fléau pestilentiel, on voit que bien souvent ils sont loin d'atteindre le but proposé ; le grand lazaret de Livourne, appelé San-Giacomo, et qui est actuellement destiné à recevoir toutes les provenances de l'Égypte et de la Turquie, m'en a fourni la preuve, quoiqu'il jouisse déjà de tant d'améliorations importantes sous d'autres rapports. Lorsque j'y suis entré pour y passer trente-cinq jours, on n'a point purifié mes habits ; mon linge sale, que je n'ai pu faire laver qu'après ma sortie, n'a point été désinfecté, et s'est trouvé presque toujours en contact, dans ma malle, avec mes autres vêtemens, dont quelques-uns avaient été en rapport médiat et immédiat avec des pestifé-

(1) Ouvr. cité, p. 232.

rés; j'en avais un paquet d'autant plus volumineux qu'au linge que j'avais avant mon embarquement se joignait celui dont j'avais fait usage pendant la traversée et pendant la quarantaine. Mes vêtemens et mon linge étaient donc tout autant contaminés à ma sortie du lazaret qu'à mon entrée. Il en est de même pour tous les autres passagers, et il n'en résulte en ville aucun accident, pas même parmi les blanchisseuses.

La même inconséquence s'observe, à cet égard, dans celui de Rothen-Thurm : aussi M. Walsh fut très-surpris d'apprendre, lors de la quarantaine qu'il y fit, que l'on ne pouvait laver son linge qu'après sa sortie du lazaret, et surtout de voir que l'on laissât ses habits en tas dans un coin de sa chambre pendant tout le temps qu'il y passa. « Assurément, c'est le plus sûr moyen, dit-il, de conserver le germe de la contagion, que d'empêcher que le linge ne soit purifié par l'eau; et si mes habits eussent été infectés dans les pays que j'avais parcourus, ils auraient certainement conservé le venin en restant ainsi entassés les uns sur les autres (1). »

L'illustre docteur *Chervin*, dont le nom se trouve partout où il y a des abus à signaler en matière sanitaire, a démontré, dans une séance de l'Académie royale de Médecine, l'inefficacité des établissemens de ce genre contre l'invasion du fléau pestilentiel.

(1) Voyage en Turquie, 1 vol. in-8°. Paris, 1828, p. 238.

« Suivant le docteur *Robert*, dit-il, l'époque réelle « de la fondation du lazaret de Marseille remonte « à l'année 1383, et d'un autre côté, il est généra- « lement admis que le premier lazaret qui ait été « établi contre la peste est celui de Venise, dont la « fondation eut lieu, par conséquent, dans le cou- « rant du quatorzième siècle. Eh bien! nonobstant « l'érection de ce prétendu *palladium* de la santé « publique, Venise éprouva quatorze pestes dans le « quatorzième siècle, onze dans le quinzième, cinq « dans le seizième, et une dans le dix-septième. Cette « dernière épidémie pestilentielle eut lieu en 1630.

« D'après le docteur *Bertrand* de Marseille, et plu- « sieurs autres écrivains, ajoute le même auteur, « cette ville a éprouvé vingt fois la peste, savoir : six « fois avant l'établissement de son lazaret, en 1383, « et quatorze fois depuis cette époque. Outre cela, « de nombreuses épidémies de peste ont eu lieu dans « d'autres villes de la Provence, telles qu'Aix, Di- « gne, Martigue et Toulon. D'après un document « officiel que le parlement de cette province adressa « au roi, en 1722, de 1502 à 1664 inclusivement, « la Provence a souffert douze fois de la peste, et plu- « sieurs de ces épidémies pestilentielles ont eu lieu « dans des années que Marseille était heureusement « exempte du fléau (1). »

(1) Gazette des Hôpitaux du 15 octobre 1835.

On voit, d'après ce qui précède, que les lazarets de Venise et de Marseille, que l'on a considérés comme des établissemens modèles, sont loin d'avoir toujours préservé ces deux villes du fléau pestilentiel. Il n'est pas démontré pour moi que ce soit à la sévérité des prétendues mesures de précaution qu'il faille attribuer la rare apparition de la peste aujourd'hui parmi nous. On n'a, pour se convaincre de cette vérité, qu'à consulter l'ouvrage du philanthrope *John Howard*, qui fit en 1786 une quarantaine de quarante-deux jours dans le lazaret de Venise, afin de connaître les mesures sanitaires que l'on y prenait contre la peste, et l'on y trouvera le passage suivant si remarquable :

« Les Vénitiens furent autrefois une des premières nations commerçantes de l'Europe, et les réglemens pour faire les quarantaines dans leurs lazarets sont sages et bons ; mais maintenant, dans toutes les parties que j'ai été à même d'examiner, il y a un tel relâchement et une telle corruption, que céla rend la quarantaine presque inutile, et qu'elle n'est guère plus qu'un établissement pour procurer des places à des infirmes et à des employés (1). »

Le même relâchement signalé par l'auteur anglais, à l'occasion du lazaret de Venise, semblerait exister

(1) Recherches sur les principaux lazarets de l'Europe, 1789, in-4°, p. 22.

aujourd'hui dans celui de Marseille, d'après les graves abus qui se trouvent exposés dans le Mémoire qu'adressa en 1831, à M. le ministre du commerce, M. Alby aîné, alors intendant de la santé. On y lit, entre autres passages bien dignes de fixer l'attention, un intitulé du chapitre dans lequel sont exposées les infractions aux réglemens, ainsi conçu : « *Des abus qu'à chaque pas l'on rencontre dans le lazaret et ses dépendances, des infractions qui s'y commettent, qui finiront par introduire la peste dans la ville, si on n'y coupe court;* » et dans un autre endroit, il expose de la sorte ces mêmes abus : « Il paraît que M. le capitaine Dalmas est en position de tout faire au lazaret sans craindre d'être blâmé, et malheur à qui oserait élever la voix contre lui. Eh bien ! je l'élèverai toutes les fois que je le prendrai en faute; je n'ai aucune faveur à attendre de lui, aucune cargaison à placer en lieu choisi; je n'ai à faire sortir ni vin, ni tabac, ni schalls, ni tissus, ni rien enfin (1). »

Chacun sait comment se pratique la purge des marchandises, et surtout des cotons placés sous des hangars à l'évent : à Livourne, on ouvre d'abord les balles entièrement à leur partie supérieure, et un gardien y enfonce chaque jour, matin et soir, progressivement, son bras nu et le plus souvent couvert de sueur, pen-

(1) Lettre et mémoire adressés à M. le Ministre du commerce et des travaux publics, le 11 août 1831, par M. Alby aîné, etc. Marseille, 1831.

dant quinze à vingt jours; après quoi on retourne la balle, et on pratique sur l'autre face la même opération, et pendant le même laps de temps: autant de germes pestilentiels enfermés dans ces cotons ne doivent pas se volatiliser le premier jour; aucune personne, en conséquence, ne me semble plus exposée à les absorber que ces manipulateurs, qui y enfoncent leurs bras jusqu'à l'aisselle. Cependant il n'en est rien; et s'il en était autrement, trouverait-on, pour la modique rétribution de deux francs par jour, des hommes qui consentiraient à se priver de la liberté pendant des années entières (j'en ai vu un qui n'était pas sorti depuis quatre ans), et à être sans cesse exposés à perdre la vie?

D'après les informations que j'ai prises pendant ma quarantaine, il n'y a eu depuis quatorze ans qu'un prétendu cas de maladie pestilentielle parmi eux, et l'individu, à mon avis, mourut asphyxié; voici le fait. Le gardien en chef, voulant désinfecter une momie qui était arrivée au lazaret, se mit à couper les nombreuses bandelettes qui l'enveloppaient, et eut l'imprudence de tenir, pendant tout le temps de cette opération, la tête penchée sur la momie. Aussitôt que celle-ci se trouva en contact avec l'air, des miasmes enfermés depuis tant de siècles s'en échappèrent en si grande quantité, que l'opérateur s'en satura promptement, et ne tarda pas à éprouver une grande gêne dans la respiration: bientôt survint une violente céphalalgie, à la suite

de laquelle il succomba, en deux jours, sans aucun symptôme pestilentiel.

Parmi les nombreux porte-faix chargés de la désinfection des objets contaminés dans le lazaret de Malte, il n'y a eu qu'un seul individu qui ait présenté un prétendu cas pestilentiel dans l'espace de quinze ans. On n'ignore pas que le port de cette île est néanmoins un des plus fréquentés, et qu'il reçoit chaque année de nombreuses provenances du Levant, particulièrement de l'Égypte. Les faits que je viens de signaler n'ont pas échappé à l'attention de M. le secrétaire du Conseil supérieur de Santé, lors de ses recherches sur les quarantaines, en vertu de la mission qui lui en avait été donnée par M. le ministre du commerce et des travaux publics. Il a visité, à cet effet, les lazarets qui sont établis dans les principaux ports sur la Méditerranée, tels que ceux de Marseille, de Gênes, de Livourne, de Naples, de Malte, de Venise et de Trieste; partout il a acquis la certitude, en compulsant avec soin les registres tenus dans ces établissemens, que les marchandises n'y ont jamais communiqué la peste; aussi s'exprime-t-il sur ce sujet en ces termes: « Je dois avouer à *votre Excellence* que les archives des lazarets ne m'ont fourni depuis l'année 1720 aucune preuve positive que des marchandises aient communiqué la peste. Dans deux ou trois cas, on a pu le croire; mais bien que, mettant les choses au pis, on ait pris des mesures très-sé-

vères, le caractère pestilentiel de la maladie n'a pas été irrévocablement constaté (1). » Il est bien probable que le fait dont j'ai parlé, et concernant le gardien en chef du grand lazaret de Livourne, figure au nombre des deux ou trois cas pestilentiels douteux cités par M. Ségur-Dupeyron, et que les deux autres cas auront, comme le premier, été déterminés par des causes étrangères à la peste.

Quel motif assez puissant peut autoriser une intendance sanitaire à diminuer la durée d'une quarantaine sur les représentations d'un consul ou d'un ambassadeur? Un fait de ce genre s'est passé à Livourne, à ma connaissance, à l'égard d'un brick de guerre français, qui obtint, à la demande du consul, une diminution de trois jours. Une injustice bien plus révoltante encore est celle qui se commet au lazaret de Rothen-Thurm, où la longueur de la quarantaine est en raison de la qualité des personnes : ainsi, d'après M. le docteur *Brayer*, un général français, venant de Constantinople, n'y aurait fait qu'une quarantaine de deux heures, et une autre personne n'y aurait passé que quelques jours. Il paraîtrait que la plus longue quarantaine y est de trois semaines; mais on laisse souvent partir les voyageurs, même

(1) Rapport au Ministre du commerce, par M. Ségur-Dupeyron, secrétaire du Conseil supérieur de Santé. Paris, 1834, p. 45.

en temps de peste, après une quarantaine de quelques jours (1).

M. *Alphonse Sanson*, qui a des notions exactes sur les lazarets, a observé que la quarantaine est en raison inverse de la durée de la traversée : 15 jours d'Alger, 25 de Tunis et de Morée, et 40 de Syrie (Lettre au Ministre). J'ajouterai un fait non moins important : la durée de la quarantaine semble aussi être en raison inverse de la proximité du pays infecté, par rapport au lazaret où elle a lieu : ainsi, par exemple, à Rothen-Thurm, qui est frontière de la Valachie, où règne souvent la peste, on ne fait que quelques jours de quarantaine ; à Malte, qui est un des ports les plus rapprochés du Levant, la quarantaine est de 17 jours pour les passagers qui en arrivent avec patente brute, de 28 jours à Venise et à Trieste, qu'ils peuvent réduire à 21, s'ils ont soin de faire venir de la ville des vêtemens pour les mettre au moment de quitter le bord, où ils doivent, dans ce cas, laisser les leurs et leurs autres effets ; tandis qu'ils sont soumis à 35 jours à Livourne et à Gênes, quelle que soit la nature du chargement des navires sur lesquels ils arrivent.

Je n'oublierai jamais un fait dont j'ai eu connaissance au lazaret de Livourne : Un capitaine venant de Constantinople, dans le commencement de janvier

(1) Walsh, ouvr. cité, p. 243.

1835, essuya de nombreuses tempêtes qui rendirent la traversée fort longue et fort pénible. Ce fut sans doute à la suite de ces fatigues excessives que lui survint un dérangement dans l'état de sa santé, et surtout une dysenterie assez intense. Se trouvant alors en face de Malte, il jugea à propos de relâcher dans le port de cette île et de descendre au lazaret; son débarquement opéré, le capitaine en second fit voile de nouveau pour Livourne, lieu de destination de la cargaison, qui était en blé, autant qu'il m'en souvient. A peine avait-il passé deux jours dans cet établissement, que sa dysenterie cessa complètement sous l'influence des moyens employés, et dès-lors commença sa quarantaine. Sitôt sorti du lazaret, il monte à bord d'une barque qui se rendait à Livourne, où il débarque immédiatement et jouit du plaisir de se promener dans les rues de cette ville, sa patrie, pendant 13 jours, avant que les passagers qui étaient à son bord eussent terminé leur quarantaine, aussi bien que les gens de son équipage. Je l'ai vu plusieurs fois venir au parloir du lazaret pour s'y entretenir avec ses matelots, qui s'y rendaient aussi par mer, ou avec son frère, autre capitaine qui y faisait quarantaine.

M. le docteur *Chervin* rapporte un fait à peu près semblable : « Le 19 juillet 1822, je me trouvai, dit-il, chez le gouverneur de la Martinique avec M. le capitaine Griffon, officier d'état-major, qui me dit

qu'il allait s'embarquer pour la France, à bord du *Royal-Louis*. Peu de temps après, je m'embarquai à la Guadeloupe pour la même destination.

« Après une courte traversée et une quarantaine de huit jours, je débarquai au Havre, et je me trouvai à dîner chez MM. Pirebrace et Davidson, avec M. Mc Mullan, négociant à la Martinique, qui m'apprit qu'il était arrivé depuis peu de jours de cette colonie sur *le Royal-Louis*. Je lui demandai des nouvelles de M. Griffon, son compagnon de voyage; il me répondit qu'il était encore en quarantaine. J'exprimai l'étonnement que me causait une telle anomalie, et je priai M. Mc Mullan de vouloir bien me dire comment il se faisait qu'étant venus tous deux sur le même bâtiment, l'un fût retenu en quarantaine, lorsque l'autre était parfaitement libre. M. Mc Mullan me répondit que pour éviter les désagrémens de la quarantaine qu'on est obligé de faire dans les ports de France, il s'était fait mettre à terre sur les côtes de la Grande-Bretagne, d'où il s'était rendu immédiatement au Havre sans le moindre obstacle (1). »

Un de nos plus célèbres médecins, M. le profes-

(1) Pétition adressée à la Chambre des Députés, sur la nécessité d'une prompte réforme de notre système sanitaire, par M. Chervin, membre de l'Académie royale de médecine. Paris, 1833.

seur *Magendie*, s'exprime sur le même sujet en ces termes : « Rien de plus facile, dit-il, que de trouver dans les réglemens sanitaires des mesures absurdes et contradictoires. Ainsi, quand le choléra était à Sunderland, un réglement ordonnait en France la quarantaine à tout bâtiment venu de cette ville, et laissait passer sans obstacle les voyageurs qui en venaient par terre. Pourtant on sait que l'on voyage rapidement en Angleterre : ainsi, moi, qui venais de vivre au milieu des malades à Sunderland, si j'étais parti sur un bâtiment, j'aurais fait une quarantaine ; j'en ai été affranchi, parce que j'avais pris la diligence (1). »

Comment s'expliquer tant d'irrégularité dans des mesures qui doivent tendre toutes au même but? Ne devrait-on pas tenir compte, pour la durée de la quarantaine des passagers et des matelots, de la nature de la cargaison du bâtiment et de la longueur de sa traversée, comme cela se pratique en Angleterre, où elle n'est que de 10 jours pour les personnes arrivant du Levant, sans que pour cela la terrible maladie y apparaisse?

Si les contagionistes assignent une époque déterminée pour la période d'incubation de la maladie, et ils sont forcés de le faire pour étayer la prétendue

(1) Leçons sur le choléra-morbus, p. 274.

efficacité des mesures qu'ils ont mises en usage, ils devraient au moins, pour être conséquens avec leurs principes, réduire la durée de la quarantaine à cet espace de temps, passé lequel ils croient que la maladie ne peut plus exister à l'état de germe dans le corps humain. Quel médecin pourrait avoir aujourd'hui des idées assez rétrogrades pour soutenir qu'une personne peut encore avoir en elle des germes pestifères après un séjour de 12 à 14 jours dans un lazaret, et qu'en conséquence elle doit y être retenue 30 à 35 jours, quoique, depuis son départ d'un lieu suspect, elle ait joui d'une bonne santé pendant toute la durée de la traversée, qui est quelquefois de 25 à 30 jours, et souvent même de deux mois? Je sais que l'on m'objectera, d'après les idées dominantes, que cette même personne se trouve dans le cas de contracter la maladie tant qu'elle a la possibilité d'être en contact avec des objets contaminés; mais je répondrai que, si on lui retient à son entrée dans un lazaret tous les effets présumés capables de communiquer la prétendue contagion, pourquoi dès-lors ne réduirait-on pas la durée de la quarantaine à ce laps de temps passé lequel la majeure partie des médecins pensent qu'il n'y a plus d'incubation possible pour la peste, et qu'ils ont en général fixé à 15 jours?

L'absurdité du système actuellement en vigueur,

à cet égard, a été fort bien appréciée par M. Ségur-Dupeyron, malgré les idées sous l'influence desquelles il écrit, et les efforts qu'il a faits pour confirmer de plus en plus la prétendue contagion de la peste ; aussi n'a-t-il pu s'empêcher de la signaler, dans son rapport au ministre, de la manière suivante : « Il est bon de remarquer que c'est toujours dans la traversée, à deux ou trois exceptions près, que le mal s'est montré, et il semblerait résulter de cette observation que les quarantaines pour les passagers étant réduites, la santé publique n'en serait pas compromise, puisque la durée du voyage seule a presque toujours suffi pour que la maladie se développât. Les médecins qui ont étudié la peste de près pensent assez généralement que les virus ne restent dans le corps humain que 15 jours au plus, et les pestes transportées dans les lazarets confirment cette opinion (1). » M. le secrétaire du Conseil supérieur de Santé aurait dû ajouter que les deux ou trois cas exceptionnels dont il parle se sont manifestés peu de jours après l'entrée au lazaret, et sur des individus qui ne venaient ni d'Égypte, ni de Turquie, mais bien des États barbaresques, dont la proximité de quelques-uns des ports d'Italie est telle qu'il ne faut que huit ou dix jours de traversée, quand le temps

(1) Rapport cité, p. 48.

est favorable. Le lazaret de Livourne a dû lui fournir un cas de ce genre qui est à ma connaissance.

Pourquoi le cuivre monnayé est-il considéré susceptible et l'or ne l'est-il pas?

Pourquoi certains animaux, tels que les moutons, par exemple, sont-ils soumis à une quarantaine de 35 à 40 jours dans quelques ports de l'Italie, ainsi que je l'ai observé au lazaret de Livourne, tandis que, dans un autre lazaret des plus rapprochés des contrées où règne la peste, on se borne seulement à faire baigner ces animaux dans un étang, sans qu'il résulte aucun accident à la suite d'un mode de désinfection aussi simple? Voici comment ce fait des plus curieux est rapporté par M. *Walsh :* « Le premier poste autrichien auquel nous arrivâmes était la quarantaine des troupeaux : des moutons, des chèvres, des vaches et des porcs ayant l'aspect de sangliers d'une petite taille, couvraient les bords de la rivière dès le matin. Les paysans de la Transylvanie et des environs d'Hermanstadt étaient arrivés dans ce lieu, où deux fois la semaine ceux de la Valachie amènent leurs troupeaux et établissent ainsi un marché. Un grand bâtiment est élevé sur la ligne de la frontière; une partie de ce bâtiment est en Autriche, et l'autre sur le territoire appartenant à la Turquie. L'intérieur est séparé par une grande table : d'un côté sont les vendeurs, et de l'autre les

acheteurs. Le bétail est rassemblé en groupes dans une prairie fermée par une claire-voie : les acheteurs font leur choix, et quand le prix est convenu, l'argent est compté sur la table ; ce qui provient des paysans valaques est trempé dans du vinaigre placé sur la table à cet effet. *Le bétail acheté est ensuite conduit dans un étang qu'il traverse, et, après ce lavage, il est emmené par les acheteurs.* Au moyen de ces précautions, 5 à 600 paysans se rencontrent deux fois la semaine dans un marché ouvert, dans un pays où la peste exerce ses ravages, et font un échange de leurs denrées, sans contact ni danger de la contagion. Toutes les fois que je voulus m'approcher des troupeaux après qu'ils eurent été lavés, je fus immédiatement rappelé, et l'on ne me permit point de me placer sur leurs routes, de peur que je ne les eusse touchés après leur purification, et que je ne leur eusse communiqué la peste (1). »

Faisons des vœux pour que tous les gouvernemens adoptent des mesures uniformes et justes, et fassent prompte justice des nombreux abus signalés par le si recommandable docteur *Chervin*, en la pétition qu'il a adressée à la Chambre des Députés en 1833 ! Espérons aussi que tous les gens de l'art chargés de l'importante révision des mesures sanitaires s'efforceront de les mettre en harmonie avec l'état actuel

(1) Ouvr. cité, p. 233-34.

de la science, en les adoucissant autant qu'il leur sera possible, sans néanmoins perdre de vue les précautions que doit leur suggérer la prudence, en attendant que la grande question de la non-contagion soit décidée.

CONCLUSION.

Pour moi, d'après tout ce que j'ai exposé jusqu'à présent, mon opinion est que la peste de Constantinople s'y développe sous l'influence des causes productrices signalées, qu'elle n'y est pas contagieuse, et qu'en conséquence elle ne peut en être importée au moyen des laines, des cotons et des tissus.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.